

# Ensemble, construisons le mieux-vivre de demain





# Sommaire

- 4 Interview croisée
- 6 La gouvernance de l'UMR : en cohérence avec son ADN mutualiste et sa raison d'être
- 8 Chiffres clés et récompenses 2023

## UNE TRANSFORMATION ANIMÉE PAR NOTRE MISSION

- 10 Le plan stratégique 2024-2026 impulse notre nouvelle dynamique
- 11 Mobilisés autour de notre mission
- 13 L'UMR et le Groupe VYV : une histoire, des valeurs et un substrat communs

## UNE DYNAMIQUE COMMERCIALE SOUTENUE

- 15 Une stratégie de conquête et de diversification
- 17 L'UMR, Placement-Direct.fr et Mirova, trois partenaires pour un PER innovant
- 19 Une notoriété et une légitimité sectorielle à la hausse

## INNOVER POUR AMÉLIORER LA SATISFACTION DES ADHÉRENTS

- 21 Notre priorité absolue : la satisfaction clients
- 22 Indicateurs de qualité de service

## NOTRE DÉMARCHE RESPONSABLE

- 27 Une politique RSE animée par des valeurs partagées
- 28 RSE : sur le terrain de l'action
- 32 Société à mission : notre fil conducteur pour nos stratégies RSE et ESG
- 35 Les RH, levier essentiel de notre évolution

## RAPPORT FINANCIER

- 39 Focus produits
- 48 Bilan 2023
- 52 Compte de résultat 2023
- 54 Liste des membres du conseil d'administration



“L’UMR adapte son conseil pour répondre de manière pertinente aux moments de vie clés des adhérents.”

Éric Jeanneau



## Au cours d’une année 2023 charnière, l’UMR a franchi plusieurs caps décisifs, actant la concrétisation de son programme de transformation. Revue de détails avec Éric Jeanneau, président et Patrice Pasquiers, directeur général.

### Quel regard global portez-vous sur l’année 2023 ?

**Éric Jeanneau :** Elle a été jalonnée par plusieurs évolutions fortes, issues de notre précédent plan stratégique. L’UMR est ainsi devenue spécialiste de la conception de PER adaptés à des clientèles diverses et pour différents distributeurs, afin de rendre ces produits accessibles au plus grand nombre. Les autres grands marqueurs de l’année concernant la transformation de l’UMR en société à mission d’une part, et en filiale du Groupe VYV d’autre part. Sur le plan économique et financier, 2023 s’est révélée positive avec des taux de rendement très satisfaisants sur nos produits. À titre d’exemple, je citerais un rendement comptable supérieur à 5 % sur notre principal PER en points, auquel nous restons très attachés, et qui a suscité plus de 5 000 nouvelles adhésions. Enfin, nous avons poursuivi nos engagements très forts sur tous les aspects sociétaux et environnementaux.

**Patrice Pasquiers :** Cette année a également été rythmée par la validation de notre nouveau plan stratégique 2024-2026 et par le début d’un nouveau partenariat très prometteur avec Placement-Direct. Ces initiatives démontrent la pertinence de notre stratégie de longue date et ont contribué à une hausse de notre chiffre d’affaires.

### 2023 était la première année de l’UMR en tant que société à mission. Comment s’est-elle concrétisée ?

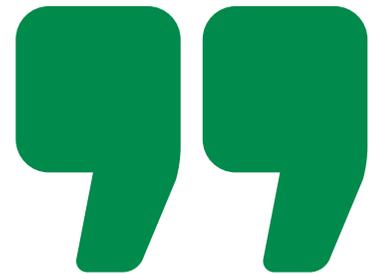
**E.J. :** Cette transition s’inscrit dans une démarche structurante, née d’une volonté du conseil d’administration et impliquant l’ensemble de la direction, du management et des salariés. Cette première année, les engagements globaux pris dans le cadre des objectifs statutaires de la société à mission se sont reflétés dans chacune des actions de l’UMR. Nous avons défini un modèle de mission regroupant neuf ambitions et 22 objectifs opérationnels, partagés

par tous, et donnant lieu à des changements pragmatiques. Ainsi, nous disposons désormais d’une grille de sélection de partenaires afin de vérifier leur compatibilité avec nos objectifs statutaires. La réalisation de notre premier bilan carbone a montré que 99 % des émissions de l’UMR sont liées à ses investissements, ce qui nous a conduits à mettre encore plus l’accent sur les ISR (Investissements socialement responsables). Enfin, en 2023, notre Comité de mission, composé essentiellement de personnalités externes, a observé notre activité au regard de nos engagements. Il nous incite par exemple, à travailler davantage sur la société de la longévité, l’un de nos fondamentaux, en nous impliquant encore plus dans la Silver économie et dans les services d’accompagnement de nos adhérents tout au long de leur vie.



“L’adhérent reste au cœur du dispositif. Tous les indicateurs de qualité de service et de satisfaction clients sont au vert.”

**Patrice Pasquiers**



### Quels sont les effets de l’intégration au Groupe VYV ?

**E.J. :** Le premier effet réside dans le nouvel élan impulsé à la stratégie de VYV autour du renforcement de l’épargne retraite. L’UMR dispose en effet d’un savoir-faire solide et reconnu en termes de distribution et de production de PER, ainsi que d’un réseau de distributeurs, de partenaires externes et de mutuelles du Groupe dont il forme les conseillers. L’UMR apporte son conseil pour répondre de manière pertinente aux moments de vie clés des adhérents du groupe en collaboration avec les mutuelles qui distribuent ses offres. Aussi, son modèle opérationnel tout comme son expertise de PER sur mesure représentent un levier efficace dans la stratégie de VYV. Par ailleurs, l’UMR profite du support des équipes VYV pour nos travaux de nature prudentielle et réglementaire. Enfin, le dernier impact concerne les nouveaux services que nous élaborons en commun à destination de nos adhérents.

**P.P. :** Le fait que les équipes travaillent en synergie se révèle profitable pour tous. Du côté de l’UMR, nous nous appuyons sur la dimension “Groupe” sur un certain nombre de sujets, dont celui des ressources humaines, tant les perspectives offertes par la mobilité interne sont démultipliées.

### Quels sont les changements induits pour vos adhérents ?

**E.J. :** Ils bénéficient de la sécurité inhérente à la solidité financière du Groupe et d’un support réglementaire rigoureux, crucial pour garantir

notre conformité au regard des réglementations en constante évolution. L’autre atout étant un éventail de services offerts par les entités du Groupe VYV, qui seront progressivement proposés aux souscripteurs de nos PER.

**P.P. :** Sur le plan financier, notre intégration favorise la réduction des frais de gestion et donc la hausse des rendements pour nos adhérents. Par exemple, l’arrivée de l’UMR au sein de VYV a facilité la cession d’EGAMO — une filiale de gestion d’actifs détenue à 64 % par VYV et à 20 % par l’UMR — à OFI Invest, avec à la clé, des économies sur les coûts de notre gestion d’actifs.

### Quels objectifs structurent votre nouveau plan stratégique ?

**E.J. :** Nous l’avons élaboré en compatibilité et en synergie avec VYV, mais aussi en cohérence avec le modèle de notre mission, nos objectifs statutaires et nos ambitions. Il trace une feuille de route à trois ans qui nous aide à avancer sur le chemin plus long de la mission, à horizon dix ans. Il met en exergue quatre axes forts : le développement commercial ; le service ; la performance durable ; la multiperformance (efficacité opérationnelle).

**P.P. :** Avec les ressources allouées par le conseil d’administration, induisant une augmentation de 20 % de nos effectifs salariés et une enveloppe supplémentaire de six millions d’euros, nous sommes bien positionnés pour couvrir les ambitions du plan stratégique.

### Quelle innovation en politique commerciale voudriez-vous souligner ?

**P.P. :** Le lancement du nouveau partenariat avec Placement-Direct, avec un *time to market* (délai de mise en marché) extrêmement réduit. Cette réussite, qui enrichit notre gamme de produits, s’explique par une coopération entre nos équipes, très complémentaires.

### Comment envisagez-vous l’année 2024 ?

**E.J. :** Elle s’annonce prometteuse avec la signature de deux nouveaux partenariats commerciaux et la mise à disposition de nos adhérents de services de la mutuelle Esprit retraite, en particulier ses stages de préparation “bien vivre la retraite”. Sur le plan de la performance durable, nous avons créé une nouvelle version de notre fonds viager Corem Immo, qui permet de réaliser des travaux d’amélioration de l’habitat dans les biens que nous acquérons en viager.

**P.P. :** Avec sérénité, car les indicateurs du premier trimestre sont alignés avec nos objectifs, ce qui augure bien de l’avenir, grâce à l’engagement exceptionnel et aux compétences de nos équipes. L’autre élément qui me semble essentiel, c’est que l’adhérent reste au cœur du dispositif. Tous les indicateurs de qualité de service et de satisfaction clients sont au vert.

# La gouvernance de l'UMR : en cohérence avec son ADN mutualiste et sa raison d'être



À sa création en 2002, l'UMR est une union de mutuelles, un organisme à but non lucratif, animé par la volonté d'œuvrer pour le bien commun, au service de ses adhérents. Ce socle fondateur est resté immuable, se renforçant au gré de plusieurs évolutions majeures, à l'image de la raison d'être, définie en 2020 : "Ensemble, construisons une épargne responsable pour préparer votre retraite et contribuer au mieux-vivre demain". Début 2023, l'UMR se transforme en SA, sans incidence sur la motivation de ses équipes ni sur la vision collective de contribuer à un monde plus responsable et solidaire. La transition opérée la même année vers un statut de société à mission à capitaux 100 % mutualistes s'est naturellement imposée. Sa gouvernance incarne les mêmes valeurs qu'à ses débuts : **responsabilité, engagement et sincérité.**



## Le conseil d'administration, reflet de son histoire et miroir de ses adhérents

Le conseil d'administration regroupe 18 administrateurs, nommés par l'Assemblée générale. Il compte également deux administrateurs salariés élus par les collaborateurs. Le CA entend continuer à représenter les adhérents tout en garantissant l'empreinte mutualiste de l'entreprise.

En 2023, il s'est réuni huit fois, afin de valider le fonctionnement de l'entreprise et de statuer sur des décisions majeures. Par exemple : la validation des comptes sociaux, la validation du budget ou les sujets en lien avec le pilotage des régimes.

## Des instances de contrôle à la manœuvre

Le système de gouvernance de l'UMR repose toujours sur une séparation des pouvoirs et un contrôle opérationnel efficient. Son organisation rassemble un comité de direction, un conseil de direction et des comités opérationnels. L'UMR fait également l'objet d'un suivi par cinq instances de contrôle.

Ainsi, le **comité des risques** et le **comité conformité** sont assurés par le conseil de direction. Il se compose du président, de quatre administrateurs et du comité de direction de l'UMR. Il s'est réuni neuf fois en 2023.

Le **comité d'audit et des comptes** est chargé de la gestion des risques, du contrôle interne, de la revue du reporting financier, du suivi des missions d'audit interne et externe. Il se compose de six membres nommés pour deux ans. Il s'est réuni quatre fois en 2023.

Le **comité actif/passif** se dédie aux sujets relevant du pilier 1 (exigences qualitatives) de la réglementation, comme le suivi des risques de marché et des risques de souscription. Il se compose d'au minimum quatre administrateurs et de quatre experts indépendants nommés pour deux ans. Il s'est réuni quatre fois en 2023.

Le **comité développement** examine la stratégie et les actions de développement, que ce soit pour le portefeuille en propre ou pour les partenariats de distribution. Il se compose d'au moins trois administrateurs nommés pour deux ans. Il s'est réuni deux fois en 2023.

Le **comité de coordination des fonctions de contrôle** réunit les fonctions clés avec l'objectif d'échanger directement entre eux et avec la Direction sur la gestion des risques, la conformité (niveau et plan d'actions, plan de contrôles), l'audit et l'actuariat.

## Des réunions régionales pour un dialogue direct avec les adhérents

Chaque année, l'UMR rencontre ses adhérents dans huit régions. C'est une opportunité d'être à leur écoute pour mieux cerner leurs attentes et d'échanger avec eux dans un cadre convivial. Une réunion virtuelle leur est également proposée. Elle est diffusée en direct sur Internet et les adhérents peuvent poser leurs questions en ligne. Par ailleurs, l'UMR communique avec eux de manière régulière *via* sa newsletter Dialogue.

## Des fonctions clés pour garantir une gestion saine et prudente de l'activité

L'article L. 211-12 du Code de la mutualité prévoit quatre fonctions clés pour assurer la bonne gestion des activités : gestion des risques, vérification de la conformité, audit interne et actuariat.

- Madame **Laurence MARTINEZ**, responsable risques, assume la responsabilité de la fonction "gestion des risques".
- Madame **Caroline SALAÜN**, responsable conformité, assume la responsabilité de la fonction "vérification de la conformité".
- Monsieur **Stéphane DORCHIES**, administrateur de l'UMR et également président du comité d'audit et des comptes est responsable de la fonction "audit interne".
- Monsieur **Ronan BLAIZE** est responsable de la fonction "actuarielle".



# Chiffres clés



## DÉLAIS MOYENS DE TRAITEMENT (tous canaux confondus, en jours calendaires)

Liquidation : **13** jours  
Décès : **50,7** jours  
Demande d'information : **1,9** jour



# 60 698

appels pris



## SATISFACTION À CHAUD

(période de juillet à décembre 2022 correspondant aux nouveaux critères de satisfaction à chaud → enquête sur la base des demandes traitées)

Note moyenne **8,1/10**      NPS en moyenne\* **+ 24,4**

\* Net promoter score ou indice de recommandation.

# 114

collaborateurs UMR en CDI

# 23

recrutements en CDI

# 4

recrutements en CDD



# 112

collaborateurs formés



# 2 724

heures allouées à la formation (dont un tiers lié aux contraintes réglementaires)

## Récompenses en 2023

### PRODUITS

perivie



Corem



### PLACEMENT-DIRECT RETRAITE ISR



### PER INDIVIDUEL UMR DISTRIBUÉ PAR HARMONIE MUTUELLE





# 01

## Une transformation animée par notre mission

# Le plan stratégique 2024-2026 impulse notre nouvelle dynamique



Un an après sa transformation en SA à mission, l'UMR s'est mobilisé en 2023 afin d'élaborer son plan stratégique 2024-2026. Conçu en étroite coopération avec le Groupe VYV, il définit des objectifs opérationnels associés à un plan d'actions en lien avec sa mission. Il affiche des ambitions fortes mais réalistes au regard des fondamentaux de l'UMR, de ses évolutions et des moyens alloués à sa concrétisation.

En devenant société à mission en 2022, l'UMR s'est fixé quatre objectifs statutaires : l'empreinte mutualiste, la performance durable, l'innovation environnementale et sociétale, une communauté d'entraide et de solidarité. Les neuf ambitions associées ont été croisées avec les quatre leviers du plan stratégique, à savoir le développement commercial, les services, l'empreinte durable et la multiperformance. C'est ainsi qu'ont été définis 22 objectifs opérationnels, déployés dans un plan d'actions et reliés à des indicateurs de performance.

Un travail de longue haleine mené par le manager de la mission, en lien avec le comité de direction, les administrateurs, les collaborateurs, le comité de mission et le Groupe VYV. Le plan stratégique s'inscrit donc en cohérence avec la mission de l'UMR, qui représente un chemin continu pour les vingt ans à venir. Le plan formalise en outre sa déclinaison pour les trois prochaines années. Les actions prévues sont en phase avec les valeurs de responsabilité, engagement et sincérité, plébiscitées par les collaborateurs et les administrateurs de l'entreprise.

## Quatre axes stratégiques à la loupe

Les quatre axes du plan stratégique reposent en premier lieu sur le développement commercial, une condition essentielle de la stabilité financière de l'UMR et de sa croissance. Il s'illustre par la mise en marché de nouveaux produits, à l'image du PER Placement-Direct ISR lancé en septembre 2023, en phase avec les engagements de l'UMR en matière d'investissement responsable. Le deuxième axe concerne les services, à savoir le conseil et l'accompagnement. Il se concentre sur un renforcement et l'amélioration de la relation avec les adhérents, *via* un accueil, une écoute et des réponses encore plus adaptées, notamment dans la gestion d'enjeux complexes tels que la fiscalité de la retraite ou les caractéristiques des produits. La performance durable constitue le troisième axe. Elle englobe les initiatives en faveur d'une gestion responsable et d'ISR, confirmant la volonté de l'UMR d'opter exclusivement pour des pratiques éthiques et durables. Enfin, la multiperformance se veut un axe transversal relatif à l'efficacité opérationnelle.



## Des moyens à la hauteur des ambitions

Si l'UMR aborde avec confiance le déploiement de son plan stratégique, c'est parce qu'il se situe dans le prolongement du travail mené ces dernières années dans le cadre de sa transformation. C'est aussi parce qu'il dispose de moyens significatifs, un budget de six millions d'euros supplémentaires ayant été alloué par le conseil d'administration et le Groupe VYV pour couvrir les ambitions du plan stratégique pour les trois prochaines années. L'UMR compte également sur les effets positifs relatifs à la dimension "ressources humaines" du plan stratégique. En effet, mieux travailler ensemble, attirer et fidéliser les talents, en mettant l'accent sur le service aux adhérents, participe de sa volonté de favoriser aussi bien son essor que la réussite collective.

# Mobilisés autour de notre mission

De sa création en 2002 en tant qu'union de mutuelles à la définition de sa raison d'être en 2020, une même logique est à l'œuvre au sein de l'UMR : servir les adhérents et participer à un monde plus responsable et plus solidaire. Aussi son choix de devenir une société à mission à capitaux 100 % mutualistes s'est-il imposé comme une évidence. Totalement assumée, cette décision s'est concrétisée en 2023.

Introduite en 2019 par la loi Pacte, la notion de société à mission avait tout pour séduire l'UMR. Elle vise en effet à favoriser la poursuite d'objectifs sociaux et environnementaux en plus des visées commerciales. Une société à mission doit définir une raison d'être, des objectifs statutaires, instaurer une gouvernance adaptée à ces missions et se soumettre à un audit externe régulier.

## Une transition longuement préparée

En 2020, l'UMR définit sa raison d'être "Ensemble, construisons une épargne responsable pour préparer votre retraite et contribuer au mieux-vivre de demain". Elle répond à un besoin croissant de produits d'épargne respectant des critères de durabilité et de responsabilité sociale.

Début 2023, les travaux sont lancés pour sa transformation en société à mission. Malgré cette évolution marquante, l'ADN mutualiste de l'UMR ne change pas, il reste au cœur de ses engagements et de ses actions. La décision à l'origine de son évolution réside dans sa détermination à garantir la stabilité et la sécurité des fonds de ses adhérents tout en réaffirmant les engagements liés à sa mission historique : accompagner les Françaises et les Français dans la préparation de leur retraite. Avec à la clé, une résolution forte : assurer une gestion pérenne et responsable de leur épargne retraite dans un environnement économique et social en mutation. Cette transition a facilité par ailleurs, la finalisation du rapprochement avec le Groupe VYV.



*Devenir société à mission nous pousse à aller un cran plus loin en focalisant nos efforts en lien avec notre raison d'être pour avoir davantage d'effets positifs face aux transitions démographiques, environnementales et numériques en cours.*

**Éric Jeanneau**  
Président UMR



## Quatre objectifs statutaires en phase avec des engagements mutualistes

Adapter ses offres aux besoins financiers ou d'accompagnement de ses adhérents dans un contexte de bouleversements économiques, écologiques, sociétaux et démographiques, relève pour l'UMR, d'une impérieuse nécessité. Un dessein qui a présidé à la création de ses objectifs statutaires. Le premier d'entre eux, "faire vivre l'ADN mutualiste", résonne avec une volonté d'être fidèle à un esprit présent depuis sa création. L'UMR conserve à cet effet, un actionariat exclusivement mutualiste et collabore avec des partenaires partageant des valeurs similaires. Pour le deuxième objectif, l'UMR s'engage à "générer une performance durable" au profit des adhérents, autrement dit à investir dans des entreprises qui contribuent de manière positive aux transitions écologiques et sociétales pour une société plus inclusive et un monde pérenne. Face aux mutations en cours, l'UMR entend "innover pour anticiper les évolutions sociales, environnementales et économiques". Un prérequis indispensable pour conseiller ses adhérents aujourd'hui et demain et pour garder une longueur d'avance avec des produits toujours en phase avec leurs attentes. Enfin, l'UMR aspire à "fédérer une communauté d'entraide et de solidarité" pour ses adhérents. Ils y trouveront du soutien face aux aléas de la vie, un accompagnement et un espace pour échanger entre eux.

# Un suivi en continu de la mission

La gouvernance de l'UMR intègre désormais un comité de mission, chargé de vérifier et évaluer la mise en œuvre des objectifs statutaires tout comme le respect de la raison d'être. Il rend compte de ses activités et de l'avancement des projets une fois par an, lors de l'assemblée générale. Il permet de poser un regard extérieur, destiné à questionner les décisions et les orientations. Il soutient enfin, les équipes et l'entreprise, dans la réalisation du projet de mission.

L'UMR doit, en outre, faire l'objet d'un contrôle par un organisme tiers indépendant (OTI) au cours des 18 premiers mois suivant sa déclaration en tant que société à mission. L'année 2024 est donc marquée par cette première vérification légale.



## Des valeurs unanimement partagées

Le travail collectif initié pour définir les objectifs statutaires a conduit l'UMR à engager une autre réflexion, celle sur les valeurs. Des groupes de travail regroupant une large partie des salariés et des administrateurs ont abouti à la définition de trois valeurs phares.

La **sincérité** reflète la place majeure accordée à la confiance au cœur de la relation avec l'ensemble des parties prenantes. L'entreprise montre ainsi son intention de dire ce qu'elle fait et faire ce qu'elle dit, tout en restant à l'écoute de ses adhérents. La **responsabilité** revêt deux aspects complémentaires. Le premier se réfère à l'accompagnement des adhérents dans leur projet de retraite, avec des produits adaptés, des conseils appropriés et des services innovants. Le second s'appuie sur le financement d'entreprises œuvrant pour la transition vers une économie durable. Enfin, l'**engagement** est une valeur portée par les collaborateurs de l'UMR au quotidien, tant ils sont imprégnés par une culture de l'adhérent. Cette valeur se reflète également dans le déploiement des politiques RSE et ESG de l'UMR.

Pour incarner ces valeurs, l'UMR a identifié trois forces : agir dans le temps long, être au service des adhérents, adapter en permanence ses modes de fonctionnement et les solutions proposées.

## Des actions emblématiques pour concrétiser les objectifs statutaires

Dès 2022, de premières réalisations pragmatiques ont vu le jour au sein d'une démarche amenée à se poursuivre. Quelques exemples parmi bien d'autres, pour 2023 : l'UMR a proposé une nouvelle classe d'actifs, le *private equity*. La totalité des nouveaux partenariats envisagés ont été passés au filtre de la mission. En lien avec le Groupe VYV, l'entreprise a réalisé son premier bilan carbone et a augmenté le nombre de jours dédiés au mécénat pour ses collaborateurs. L'UMR a informé les sociétés de gestion partenaires qu'à partir de 2024, seuls les fonds article 8 ou 9 pourront être nouvellement référencés dans ses PER. Un partenariat avec la mutuelle Esprit Retraite a été formalisé, générant des services supplémentaires pour les adhérents. Ces derniers ont bénéficié de supports clarifiés et plus pédagogiques. Huit réunions régionales ont été organisées pour aller à leur rencontre. Une communauté d'adhérents a également été constituée.

# L'UMR et le Groupe VYV : une histoire, des valeurs et un substrat communs

Après plusieurs années de partenariat, l'UMR a intégré le Groupe VYV en 2023. Un rapprochement qui s'est déroulé en toute fluidité et qui augure une offre de services enrichie pour les adhérents. Précisions de Frédéric Bourdon, directeur épargne-retraite du Groupe VYV.

## Comment qualifier l'intégration de l'UMR au sein de VYV ?

**Frédéric Bourdon :** Elle s'est inscrite dans la continuité. Depuis 2019, l'UMR était notre partenaire exclusif pour l'épargne-retraite individuelle, avec des produits distribués par Harmonie Mutuelle et MGEN. L'intégration s'est donc déroulée avec fluidité, renforçant des liens déjà bien établis et ouvrant de nouvelles perspectives.

## Quels sont les changements concrets pour VYV ?

**F.B. :** L'arrivée de l'UMR a significativement augmenté le poids de l'épargne dans nos activités, qui devient ainsi notre troisième métier assurantiel, aux côtés de la santé et de la prévoyance. En s'appliquant à un spectre plus large d'activités, notre empreinte mutualiste s'est élargie en vue de répondre aux besoins croissants de la société pour une préparation plus autonome de la retraite, adaptée à chaque situation individuelle. Le profil de VYV s'en trouve modifié, adoptant des ambitions plus élevées dans la croissance des activités d'épargne, qui deviennent un pilier majeur de notre développement. Ce positionnement impacte déjà les travaux préparatoires à notre plan stratégique post 2025.

## Selon vous, quels sont les apports de VYV à l'UMR ?

**F.B. :** L'intégration nous rapproche davantage tandis que les produits de l'UMR deviennent, pour nos réseaux de distribution, des produits "maison". Notre volonté commune de multiprotéger nos adhérents avec des solutions d'épargne en sera d'autant plus forte. Par ailleurs, le Groupe, via la diversité de ses activités et la solidité de son bilan, offre à l'UMR une stabilité financière qui l'aidera à se projeter sereinement dans le long terme.

## Quels sont les bénéfices pour les adhérents ?

**F.B. :** Nous avons la vocation d'accompagner nos clients sur un temps très long, surtout dans le métier de l'UMR, celui de l'épargne-retraite. Cette relation peut débuter vers l'âge de 30 ans, se poursuit jusqu'à l'arrêt de l'activité professionnelle puis tout au long de la retraite pour ceux qui choisissent de percevoir une rente. Avec un tel horizon, la stabilité et l'alignement stratégique sont nécessaires et renforcent la confiance des adhérents, qui peuvent compter sur notre

accompagnement tout du long. Quant à la présence de nos équipes en nombre sur tout le territoire, elle renforce la proximité et la confiance.

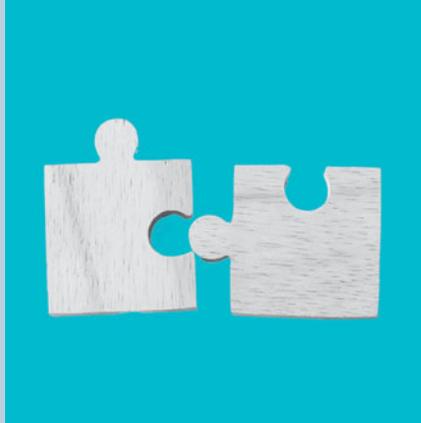
## Quelles valeurs rassemblent l'UMR et VYV ?

**F.B. :** Nous avons une histoire commune en mutualité et donc, une langue, une culture et un substrat communs. Nous avons également une vision similaire sur nos métiers et notre rôle, à savoir proposer des dispositifs d'épargne accessibles à tous, transparents et guidés par l'intérêt des adhérents. L'épargne, ce sont aussi des fonds devant être investis efficacement afin de servir un revenu complémentaire au moment de la retraite. À ce sujet, nous partageons un ADN essentiel : cette phase d'investissement doit offrir les meilleures performances au juste coût et être en concordance avec nos grands enjeux sociétaux : agir pour le droit à la santé et pour la transition écologique. À nous d'investir, par conséquent, dans des entreprises responsables et d'accompagner de grands projets durables.



## Quels sont les défis et les opportunités futurs pour l'UMR et VYV ?

**F.B. :** Notre enjeu est d'exprimer pleinement les bénéfices des synergies entre l'UMR et toutes les maisons de VYV pour mieux accompagner chaque phase liée à la retraite. Nous le traduirons dans la stratégie post "Vyv 2025", alors qu'à court terme, les ambitions plus fortes déjà exprimées, commenceront à s'illustrer dans les faits et les chiffres. Nous n'en sommes qu'au début de l'histoire.



# 02

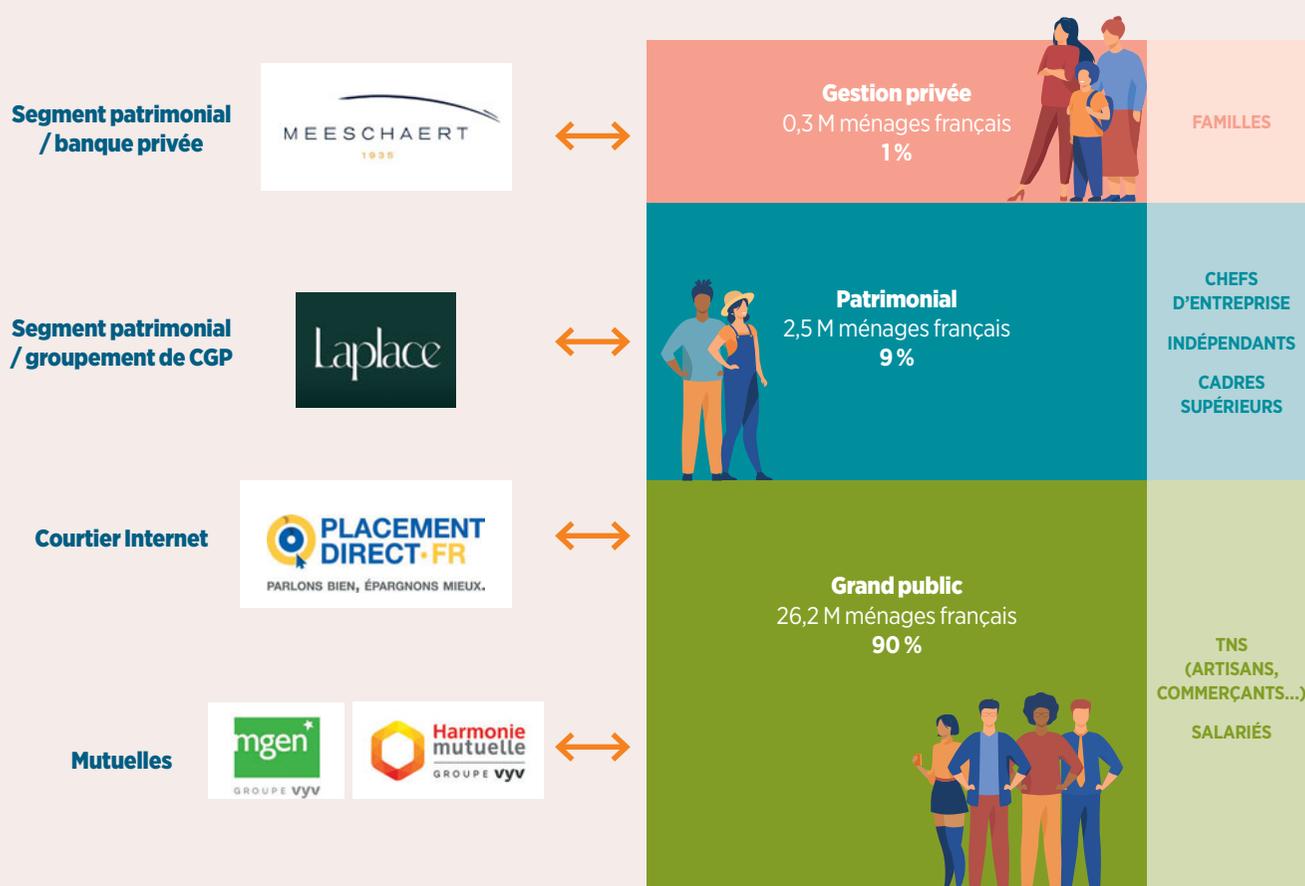
## Une dynamique commerciale soutenue

# Une stratégie de conquête et de diversification

Au cours des cinq dernières années, l'UMR a progressivement affirmé son positionnement sur de multiples segments de marchés et des modes de distribution variés. Une stratégie qui porte ses fruits avec un nombre d'adhérents et de partenaires distributeurs à la hausse.

Depuis sa création, l'UMR est animé par la volonté de contribuer à une meilleure retraite, cette deuxième vie qui s'anticipe dès aujourd'hui. L'une de ses ambitions est de proposer l'épargne retraite au plus grand nombre, ce qui signifie s'adresser à une diversité de Français, d'où le choix de s'appuyer sur des partenaires distributeurs issus de tous les segments de distribution.

## Une présence UMR sur les segments de marché via ses partenaires distributeurs





## Apporter l'épargne retraite au plus grand nombre

« L'UMR est un spécialiste reconnu de l'épargne retraite, exclusivement dédié à cet objectif. Notre stratégie commerciale se décline en trois axes, à savoir le développement de notre portefeuille en propre, l'animation des partenaires distributeurs et la recherche de nouveaux partenariats. En effet, travailler en partenariat avec une diversité d'acteurs contribue à nous challenger en permanence et à offrir ainsi la meilleure qualité de service à nos adhérents et à nos distributeurs. En réponse à la loi Pacte, nous avons transformé en PER notre produit historique en points, le COREM. Nous avons également créé une gamme de PER multisupports. Tout en conservant notre positionnement historique sur le segment "grand public", forts de notre ADN mutualiste, nous partons à la conquête du segment patrimonial. Nous veillons à enrichir constamment nos offres dans la durée, car il s'agit de partenariats au long cours, qui s'inscrivent dans l'horizon long terme de la retraite.

Quant à nos adhérents, nous leur réservons des campagnes proactives fondées sur notre devoir de conseil. Nous allons à leur contact pour faire vivre leur projet retraite et voir avec eux s'il est toujours adéquat par rapport à leur situation.

Nous sommes convaincus que le PER est un produit incontournable, qui devrait être souscrit par chaque Français dès le début de sa vie professionnelle. Agir ainsi permet de lisser l'effort d'épargne dans la durée en jouant sur l'effet "boule de neige" de la capitalisation où les placements produisent des intérêts qui eux-mêmes génèrent des intérêts. »

**Nicolas Fleuriot**

Directeur du développement

## Des tendances prometteuses

En 2023, le CA de l'UMR affiche une légère hausse, de l'ordre de **+ 0,6 %**. Elle marque le renouveau porté par notre stratégie de conquête inscrit dans l'ambition de croissance du nouveau plan stratégique. La dynamique de doublement du nombre de nouveaux adhérents chaque année depuis trois ans l'illustre également, et ce, d'autant plus, que leur moyenne d'âge à l'adhésion est de **31 ans**. Une croissance portée par les PER multisupports avec une augmentation du montant de collecte de **+ 33 %** en 2023, tandis que le PER en points connaît lui aussi un regain d'intérêt marqué.

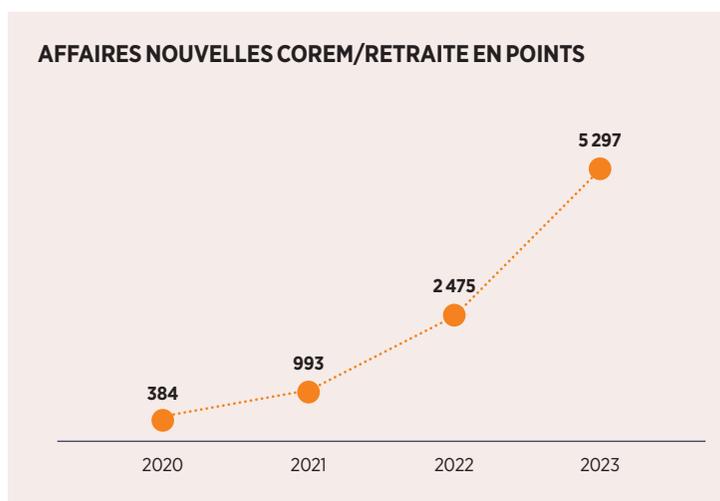
## Une gamme complète de PER

L'UMR est l'un des rares acteurs du marché à proposer une gamme complète de PER : PER en points et multisupports, PER grand public et PER patrimoniaux, PER clés en main et PER dédiés. Ces derniers retiennent l'attention du marché car ils offrent à un distributeur, sous réserve d'une collecte significative, la capacité de personnaliser trois composantes essentielles de ce produit : l'offre financière, les garanties et options ainsi que les services digitaux.

Au-delà du produit PER dédié et des services, un partenariat avec l'UMR se distingue par quatre points clés :

- la construction main dans la main, entre assureur et distributeur, d'un PER dédié avec un *time to market* en cinq à six mois, après accord sur les grandes lignes ;
- un *middle office* dédié, véritable clé pour éviter l'irritant des transferts entrants et en maîtriser le délai ;
- une capacité à faire évoluer l'offre PER dans la durée à l'image de l'enrichissement du PER Origineo by Crystal/Laplace avec du *private equity* et l'intégration des produits structurés au sein du PER Meeschaert ;
- une animation des forces de vente *via* des actions de proximité et des séminaires dédiés de partage des meilleures pratiques.

## Un nombre d'adhérents qui double chaque année depuis trois ans



# L'UMR, Placement-Direct.fr et Mirova, trois partenaires pour un PER innovant

Spécialiste de l'épargne en ligne, Placement-Direct.fr a conçu avec l'UMR un PER dédié, assuré et géré par l'UMR, en partenariat également avec Mirova qui apporte son expertise financière au sein des modes de gestion pilotées. Explications et implications avec Gilles Belloir, directeur général de Placement-Direct.fr

## Quel est l'intérêt d'un contrat totalement digitalisé pour les clients ?

**Gilles Belloir :** Ils peuvent y souscrire en toute simplicité et en complète autonomie, chez eux, à l'horaire qui leur convient. Ils sont guidés par une interface digitale à la fois claire et pédagogique. En général, ils ont accès à des produits offrant des possibilités plus larges et à moindres frais. C'est le cas de notre PER Placement-Direct Retraite ISR.

## Qu'est-ce qui différencie ce PER des autres ?

**G.B. :** Tous les supports en unités de compte accessibles en gestion libre ne référencent que des supports labellisés ISR ou classés article 9 au sens de la réglementation SFDR\*, soit le niveau le plus exigeant en matière d'investissements à impact. Autre avantage, un niveau de frais réduit à 0,60 % de frais annuels de gestion sur le fonds en euros et 0,50 % seulement sur les unités de compte. Notre PER propose un mode de gestion libre et deux modes de gestion déléguée : une gestion pilotée et une gestion à horizon. Ces allocations sont composées de fonds article 9 gérés par la société à mission Mirova, une référence en termes d'investissement responsable. Quant au fonds en euros proposé au sein du PER, il est librement accessible et compte à date, parmi les plus performants du marché.

## Quel est le profil des adhérents qui souscrivent à cette offre ?

**G.B. :** Il est assez varié. La plupart d'entre eux sont sensibles à l'impact environnemental, social et sociétal du produit. Certains veulent rester indépendants dans le choix de leur fonds et optent donc pour une gestion libre, d'autres souhaitent déléguer ce pilotage et sélectionnent l'une des deux formules ou un mélange des deux. La quasi-totalité d'entre eux a un double objectif, à savoir préparer leur retraite et diminuer leur revenu imposable pour pouvoir réduire le montant de leurs impôts.



## Pourquoi avoir choisi de vous associer à l'UMR pour ce PER ?

**G.B. :** Lors de notre première rencontre, nous sommes très rapidement tombés d'accord sur l'idée de lancer un produit de retraite à impact. Cela symbolisait des valeurs qui nous rassemblent. Nous nous sommes rapprochés d'une autre société à mission Mirova, qui nous semble un partenariat porteur de sens. Le lancement s'est très bien passé, avec un calendrier assez court (neuf mois environ). Cette nouvelle offre nous permet de diversifier notre public, avec des souscripteurs peut-être un peu moins experts sur les questions financières, mais à la recherche de valeurs dans le cadre de leur épargne.

## Comment imaginez-vous l'avenir du partenariat ?

**G.B. :** Nous disposons d'un bon socle, l'un des enjeux consistera à faire évoluer notre offre notamment financière. Nous sommes déjà très satisfaits du résultat des premiers mois de commercialisation et très confiants sur la suite.

\*Sustainable Finance Disclosure Reporting (SFDR) : cette réglementation entend fournir plus de transparence en termes de responsabilité environnementale et sociale au sein des marchés financiers.

## Esprit Retraite, des stages pour bien vieillir

Les adhérents peuvent désormais accéder à des formations animées par des professionnels, sur des thématiques touchant au mieux-vivre : nutrition, forme et santé ; remise en mouvement et activités sportives ; ressource et bien-être ; retrouver un sommeil apaisé ; optimisme et épanouissement ; bien vivre et être zen.

## Brocéliande, le premier fonds forêts de l'UMR

En partenariat avec France Valley, spécialiste de l'investissement forestier privé, l'UMR a lancé un fonds dédié appelé Brocéliande. Cette initiative de long terme, dotée d'une enveloppe de 30,5 millions d'euros, vise à favoriser la gestion durable des forêts françaises et européennes. Un investissement en phase avec la politique RSE de l'UMR, mais aussi avec ses valeurs mutualistes et de société à mission.

## Des étudiants d'Audencia planchent sur le PER

L'UMR a présenté un *business case* aux étudiants de dernière année de l'école supérieure de commerce à Nantes.

L'objectif était de leur demander leur avis sur la façon de toucher une cible jeune, de 25 à 35 ans, sur le sujet du PER. Au début, les étudiants se sont montrés perplexes tant le thème de la retraite semblait loin de leurs préoccupations. Mais à la fin, ils ont changé de perception, ayant compris à quel point ce produit peut être attractif, quel que soit l'âge de l'adhérent. Ils ont retenu la logique de produit d'épargne lié à la retraite et se sont montrés particulièrement sensibles au caractère responsable des investissements durables préconisés par l'UMR. Pour eux, c'est un moyen de réaliser un acte citoyen en plus d'une épargne. Enfin, ils se sont dits rassurés par l'opportunité de pouvoir récupérer leurs fonds en cas par exemple, d'achat d'une résidence principale.

En tant qu'entreprise à mission, l'UMR a eu à cœur de développer son ancrage local et d'explorer directement auprès des jeunes, principaux concernés, comment amorcer son projet retraite dès jour 1 de sa vie professionnelle.

## L'investissement UMR, un soutien fort à Tibi 2

En 2022, l'UMR rejoignait l'alliance Tibi, en vue de soutenir les investissements technologiques de la France. Premier acteur mutualiste et solidaire à soutenir ce projet, l'UMR a signé un engagement avec le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, de même que 27 investisseurs institutionnels. En 2023, ce Tibi 2, autrement dit la deuxième phase de cette initiative a pour objectif de financer l'essor des entreprises technologiques à hauteur de 7 milliards d'euros d'ici 2026. La priorité est donnée à la décarbonation de l'économie, en lien avec le plan industrie verte et aux projets de haute technologie. L'UMR porte ainsi sa participation à 60 millions d'euros.

## Une gestion d'actifs externalisée

Le Groupe VYV et ses maisons ont décidé d'externaliser l'activité de gestions d'actifs *via* la cession de la société EGAMO. Celle-ci était détenue à 64 % par le Groupe à travers VYV Invest, à 20 % par l'UMR et à 16% par MGEN. L'ensemble des conseils d'administration concernés ont validé les opérations, approuvant de fait, l'acquisition des titres par la société mutualiste OFI Invest Asset Management (5<sup>e</sup> groupe français de gestion d'actions), ainsi que le changement de gestionnaire d'actif pour l'UMR.

# Une notoriété et une légitimité sectorielle à la hausse

## Marques de distinction 2023

Au cours de l'année 2023, l'UMR a de nouveau été distingué par plusieurs prix.

Ainsi, Profideo a décerné le label d'excellence au PER Perivie. La rédaction du *Revenu* a remis un trophée d'Or des huit meilleurs PER des mutuelles au PER individuel UMR distribué par Harmonie Mutuelle.

Placement-Direct Retraite ISR, notre PER distribué par le courtier Internet Placement-Direct, mis en marché en 2023, a été doublement récompensé par le Héros PER Awards, décerné par Finance Héros ainsi que par le magazine Challenges et son label "meilleurs PER", parmi plus de 90 contrats. Ce label a également été attribué à Perivie et Corem.



## Présence médiatique accrue

L'intérêt croissant des médias pour les produits de l'UMR confirme que son expertise est de plus en plus reconnue.

Ainsi, dans *La Tribune de l'Assurance*<sup>1</sup>, Virginie Le Mée, alors directrice générale, s'est exprimée sur l'intérêt du PER Perivie, qui représente une solution simple, souple et flexible.

Dans *Le Nouvel Économiste*<sup>2</sup>, elle a souligné l'importance de commencer tôt à souscrire un PER pour obtenir une meilleure rentabilité.

En compagnie d'Éric Jeanneau, président, elle a souligné sur *Green Finance*<sup>3</sup> l'augmentation de 2 % de l'index égalité femmes-hommes UMR, qui atteint désormais 98 %.

Philippe Rey, directeur délégué adjoint a évoqué la prudence de l'UMR quant au choix de ses partenaires dans *Private Equity Magazine*<sup>4</sup>.

Il a rappelé dans *Agefi*<sup>5</sup>, l'attachement au bien vieillir de l'UMR, lors du forum ESG et Impact investing du 22 juin.

Nicolas Fleuriot, directeur du développement, est intervenu à deux reprises dans *Le Nouvel Économiste*<sup>6</sup>, la première fois pour conseiller des versements réguliers sur le PER afin de lisser l'effort d'épargne dans la durée tout en lissant les fluctuations du marché ; et la seconde fois sur les multiples objectifs du PER : diversification financière, protection du conjoint, optimisation fiscale, contribution à la transmission, sens donné à l'épargne.

Il a par ailleurs, participé à deux interviews filmées, l'une par *l'Assurance en mouvement*<sup>7</sup> sur la thématique : "Construisons ensemble votre PER patrimonial sur mesure" et sur la chaîne H24 Finance et "Et plus encore"<sup>8</sup> dans l'émission "Objectif Long terme" où il a développé les convictions et réalisations de l'UMR sur le sujet "Épargne retraite, un eldorado pour les conseillers financiers" en compagnie du DGD d'Oradea Vie (Société Générale Assurances).

La Tribune de l'assurance

Le nouvel Economiste



PRIVATE EQUITY MAGAZINE



H24 Finance



- 1- *Tribune de l'Assurance* 1<sup>er</sup> février.
- 2- *Le Nouvel Économiste* 3 février.
- 3- *Green Finance* 9 mars.
- 4- *Private Equity Magazine* 7 février.
- 5- *Agefi* 19 juillet 2023.
- 6- *Le Nouvel Économiste* 16 juin et 5 octobre.
- 7- *L'Assurance en mouvement* 14 décembre 2024.
- 8- *H24 Finance "Et plus encore"* 7 novembre 2023.



# 03

## **Innover pour améliorer la satisfaction des adhérents**

# Notre priorité absolue : la satisfaction clients

Grâce à son Service Relation Adhérents et sa direction du développement, l'UMR reste en permanence à l'écoute de ses clients. Plusieurs outils sont utilisés pour mesurer leur satisfaction à différentes échelles de temps. Les résultats sont analysés et des actions d'amélioration mises en place rapidement lorsque cela s'avère nécessaire. À cet égard, l'année 2023 a été rythmée par plusieurs évolutions phares.



## Une qualité de service évaluée en continu

L'UMR a renforcé deux outils de mesure de la satisfaction de ses clients, à savoir le baromètre annuel et le dispositif de "mesure à chaud". Le baromètre annuel permet le pilotage de la satisfaction des adhérents vis-à-vis de l'UMR, de ses produits et services. L'étude est réalisée en début d'année et les résultats, partagés à partir de mars. Le baromètre "mesure à chaud" garantit quant à lui, un suivi de la qualité de service de l'UMR. Une enquête est adressée aux adhérents qui ont contacté l'UMR (tous canaux confondus), et dont la demande a été traitée. Les résultats sont observés au quotidien sur des tableaux de bord et des synthèses mensuelles sont largement partagées. En vue de mieux comprendre ses adhérents et de piloter plus finement le volet satisfaction, l'UMR a revu en profondeur ses baromètres en 2023, enrichissant les questions et renforçant les indicateurs.

## Des résultats globalement positifs

Le baromètre annuel fait état d'une augmentation de la satisfaction et d'une hausse du NPS\*. Même s'il reste des marges de progression, cette amélioration se révèle très encourageante. De même, les résultats prouvent un alignement des adhérents avec les objectifs statutaires liés à l'évolution de l'UMR en entreprise à mission. Ils apprécient particulièrement son engagement de conserver, voire renforcer son empreinte mutualiste.

En ce qui concerne la mesure à chaud, les indicateurs sont également favorables. Ainsi, la note de satisfaction des adhérents ayant contacté l'UMR est de **8,1/10**. Un score élevé qui démontre la volonté de l'UMR de faire progresser régulièrement sa qualité de service.

\* Le NPS ou *Net Promoter Score* est un indicateur permettant de mesurer la propension des consommateurs à recommander un produit, un service et une marque.



## La qualité de service au téléphone, un point fort de l'UMR

**+ 11 %**  
d'appels pris en 2023  
soit **60 698 appels**  
vs 54 712 appels  
pris en 2022



### Délais de traitement 2023

Dossiers liquidation

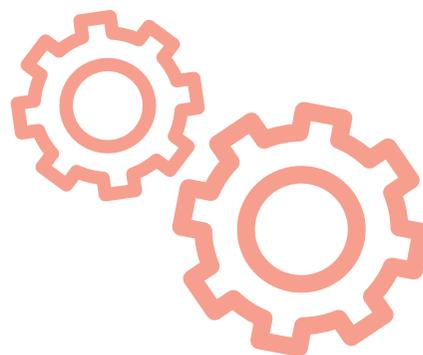
**13 jours**

Dossiers décès

**50,7 jours**

Demandes d'information

**1,9 jour**



## Les résultats des baromètres

**Pour le baromètre annuel, réalisé en février 2024**

**86 %**

des adhérents sont satisfaits de leur Espace Adhérent, avec une utilisation en hausse pour consulter son contrat et réaliser des actes en ligne

**71 %**

des adhérents affirment que l'UMR est une entreprise engagée

**Pour les enquêtes "à chaud", à la suite d'un contact avec l'UMR, quel que soit le canal**

**8,1/10**

de satisfaction en 2023

**8,6/10**

pour les échanges par téléphone, qui démontre une fois de plus la qualité de service des équipes de l'UMR



## Les adhérents apprécient l'UMR et la recommandent

Avec une note NPS\*  
(Net Promoter Score) de

**+ 24,4**

vs + 22,7 pour 2022

suite à un contact, l'UMR bénéficie d'un bon taux de recommandation, en particulier au téléphone

\*Le NPS ou Net Promoter Score est un indicateur permettant de mesurer la propension des consommateurs à recommander un produit, un service et une marque. .

## Sous le signe de la coconstruction

Afin de placer les attentes de ses adhérents au cœur de ses réflexions, l'UMR soumet à sa toute nouvelle communauté d'adhérents des projets d'évolutions. Créée en phase avec l'un de ses objectifs statutaires, la communauté peut être amenée à donner son avis sur des projets de création ou d'évolution de produits, d'outils, de courrier et de services. La communauté projette de renforcer les dimensions d'entraide et de solidarité et de devenir à terme, un espace au sein duquel les adhérents échangent des bonnes pratiques, des conseils et des activités orientées RSE. Composée d'adhérents volontaires et impliqués, cette communauté a vocation à se développer au cours des prochaines années. Afin de faciliter les échanges avec et entre les adhérents, le déploiement d'une plateforme digitale d'animation est à l'étude.



## Une communication consolidée

Dans le cadre du baromètre "mesure à chaud", les adhérents ayant fait part d'un mécontentement en commentaire libre sont systématiquement recontactés par téléphone par les conseillers. Cet échange vise à apporter des informations aux adhérents et contribue bien souvent à lever le motif d'insatisfaction. Par ailleurs, pour fluidifier sa communication avec ses clients, l'UMR a revu et allégé sa newsletter Dialogue, avec un contenu encore plus clair et en prise avec leurs préoccupations.

## Des documents plus pédagogiques

Les baromètres de satisfaction ont mis en évidence le souhait des adhérents de recevoir une documentation plus simple et plus lisible. L'UMR a donc initié un travail de refonte de ses documents réglementaires, en débutant par le relevé de situation et l'attestation fiscale. Un lexique et des rubriques "En clair" ont été créés, afin de rendre les informations plus accessibles et de hiérarchiser les contenus de manière plus efficace. Ces travaux ont été menés en collaboration avec la communauté d'adhérents.

## Des rencontres régionales au nouveau format

Tous les ans, l'UMR va à la rencontre de ses adhérents dans le cadre d'échanges en région. En 2023, l'entreprise a souhaité revoir leur format pour les rendre plus interactives et plus en phase avec les attentes de ses adhérents. Ainsi, en 2024, un temps d'échanges en plénière sur l'actualité de l'UMR sera suivi d'ateliers thématiques.

Au programme notamment, le logement (en particulier le viager et l'habitat intergénérationnel) et la préparation à la retraite adaptée aux besoins individuels. En complément, les adhérents, désireux de faire le point sur leur situation, pourront échanger avec l'un des conseillers. Ce nouveau format est une occasion de dispenser des conseils plus ciblés, adaptés aux différentes étapes de la vie des adhérents.



## Un service inédit : le point Informations et conseils

Face à la complexité du système de retraite français, certains adhérents sont en quête d'éclaircissements. Le Service Relation Adhérents de l'UMR met à leur disposition un point Informations et Conseils. Trois conseillers, spécifiquement formés répondent à toutes les questions relatives au système de retraite obligatoire de base, complémentaire et supplémentaire (les trois étages du système retraite en France). Ils proposent également des informations généralistes concernant le calcul de la retraite (enfants, interruption de carrière, handicap), les démarches à accomplir et les échéances à respecter.

## Un espace adhérents optimisé

L'espace adhérent en ligne a évolué au printemps, afin de proposer une expérience utilisateurs simplifiée et plus intuitive via une ergonomie optimisée. Les clients ont la possibilité de consulter la situation de leur contrat, d'accéder à la documentation liée à leur contrat et de réaliser des actes en ligne en toute autonomie. Ces évolutions ont été testées auprès d'adhérents avant d'être déployées.



## Une équipe dédiée aux dossiers de succession

Une autre nouveauté de 2023 concerne la création d'une équipe spécialiste du traitement des décès. Cette initiative vise à fournir un accompagnement optimisé aux bénéficiaires de nos adhérents.

## Diffuser plus largement la culture client

En 2023, la première édition de la Quinzaine de l'adhérent a vu le jour. C'était l'opportunité pour l'UMR, de promouvoir sa culture d'entreprise axée sur la satisfaction clients auprès de l'ensemble de ses collaborateurs. Quel que soit le métier exercé, chacun doit en effet y contribuer. Au cours de cet événement, des ateliers "vis ma vie" ont été organisés pour favoriser une meilleure connaissance des rôles et du quotidien des différentes équipes. Au cours d'une conférence, les résultats du baromètre annuel ont été partagés. Cet événement fédérateur est reconduit en 2024.



## Poursuivre l'orientation client



Cette année, l'UMR poursuit sur sa lancée, en mettant l'accent sur la dimension pédagogique de sa communication et sur une meilleure compréhension du fonctionnement de ses produits. Les informations relatives à son statut de société à mission continueront à nourrir le dialogue avec ses clients. Il est en effet important pour l'UMR, de susciter leur adhésion à ses valeurs mutualistes et de les sensibiliser à son choix d'opter pour des investissements responsables. En filigrane, l'UMR veut intégrer davantage leurs retours dans ses processus d'amélioration continue.

En résumé, l'ensemble des initiatives témoignent de l'engagement de l'UMR à rester en phase avec ses adhérents, à répondre à leurs attentes de manière proactive et à renforcer sa relation avec eux. Déterminé à poursuivre dans cette voie, l'UMR entend affermir son positionnement centré sur la satisfaction de ses clients.



# 04

## Notre démarche responsable

# Une politique RSE animée par des valeurs partagées

L'UMR renforce progressivement son engagement en matière de responsabilité sociale et environnementale (RSE). Ses collaborateurs se sont pleinement appropriés cette démarche, jouant un rôle actif et moteur dans son développement. En effet, chaque année, les salariés sont sollicités pour proposer des idées d'initiatives s'inscrivant dans l'un des sept piliers de la RSE de l'UMR. Ces propositions sont ensuite communiquées à l'ensemble du personnel, et celles qui sont retenues reçoivent une enveloppe financière dédiée. Chaque projet est coordonné par un ou plusieurs salariés responsables de son suivi tout au long de l'année.

Ensuite, le conseil d'administration examine régulièrement l'avancement des différents projets, assurant un suivi rigoureux. Une fois par an, tous les salariés se rassemblent pour partager des informations et dresser un bilan des initiatives en cours. Une nouvelle impulsion est désormais actée avec l'intégration au Groupe VYV, en vue de consolider les politiques d'inclusion, la solidarité et d'encourager la sobriété énergétique, contribuant ainsi à la mise en œuvre de pratiques encore plus responsables au sein de l'UMR.

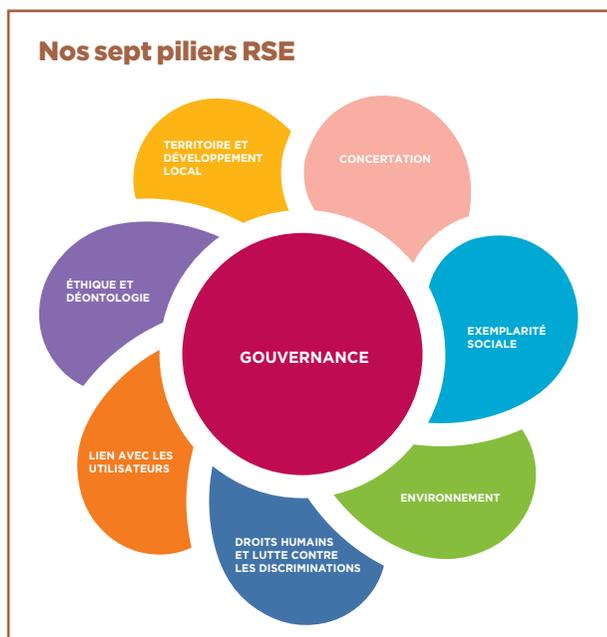


## Un concentré d'actions autour du climat

« En 2023, nous avons souhaité mettre l'accent sur le climat avec trois actions majeures. Tout d'abord, nous avons mené à bien la première mesure de l'empreinte carbone de l'UMR englobant toutes nos activités. Également, dans le même esprit, nous avons consacré une journée entière à des discussions sur le climat, en examinant les conséquences du réchauffement climatique et les interactions mondiales qui en découlent. Cette sensibilisation visait à montrer l'importance de devenir acteur de la transition énergétique, au niveau individuel comme de l'entreprise. Nous avons, enfin, mis à disposition des salariés un outil pour qu'ils puissent mesurer de manière confidentielle, leur empreinte carbone individuelle. Ils ont été nombreux à participer au Défi Carbone® mis en œuvre par l'Ademe. »

**Philippe Rey**

Directeur financier et pilote de la politique de RSE



# RSE : sur le terrain de l'action

Chaque année, l'UMR formalise sa politique RSE avec des initiatives emblématiques pour chacun de ses sept piliers. Quelques exemples parmi bien d'autres.



## Pilier "Territoire et développement local"

### Un coup de pouce pour des populations vulnérables

« En 2023, nous étions 40 salariés UMR mobilisés autour d'une action menée par l'association Vrac Métropole. Elle propose des produits alimentaires et d'hygiène non conditionnés et les installe dans des épiceries éphémères, au cœur de quartiers défavorisés à Nantes.

Notre rôle est de servir les clients qui ont réalisé des précommandes à des tarifs préférentiels, pour des produits de qualité, issus d'agriculteurs proches de Nantes. C'est très gratifiant, nous nous sentons utiles, d'autant que cette association intervient dans un quartier prioritaire de la ville à deux pas de nos locaux. »

#### Ronan Blaize

Responsable actuariat  
et fonction clé actuariat

## Pilier "Éthique et déontologie"

### La marque employeur, un élément phare pour nous distinguer

À une époque où la quête de sens devient une priorité pour nombre de personnes en recherche d'emploi, le fait que l'UMR soit devenue une société à mission lui confère un véritable atout différenciant.

Lors de ses recrutements, la direction Ressources Humaines met en avant l'engagement des collaborateurs autour de valeurs communes et d'une volonté d'avancer ensemble dans une même direction, au bénéfice de la mission.





**Pilier “Lien avec les utilisateurs”**

## Un esprit de coconstruction avec notre communauté d’adhérents

« Nous avons initié la création d’une communauté d’adhérents, qui repose sur deux objectifs. Le premier est de mieux connaître les besoins et attentes de nos adhérents afin de concevoir ou de faire évoluer nos produits, outils, services et innovations de demain. Le second repose sur la mise à disposition d’un espace d’échanges orienté vers des actions d’entraide et de solidarité. »

**Virginie Dufourd**

Responsable marketing



**Pilier “Droits humains et lutte contre les discriminations”**

## Une charte pour lutter contre le harcèlement moral et sexuel

« Mon rôle, en tant que référente de cette charte au niveau du CSE (Comité social et économique) consiste à recueillir la parole de mes collègues sans prendre parti. J’interviens dès que possible pour éviter de laisser s’installer un climat délétère ou une situation négative suite à un propos maladroît ou inadéquat. Ma priorité, c’est de déceler toute situation à risque et de libérer la parole. »

**Isabelle Aime**

Coordinatrice comptable générale

**Pilier “Exemplarité sociale”**

## Encourager la pratique sportive

« Nous animons la commission sport avec l'idée de convaincre un maximum de collaborateurs et collaboratrices de pratiquer une activité physique. Outre les bienfaits induits, c'est aussi une façon de créer du lien entre nous. En juillet, nous avons lancé l'**application United Heroes**. Elle propose notamment des défis collectifs réguliers qui génèrent le gain de points, puis le classement par équipes, et donnent droit à des réductions pour l'achat d'équipements sportifs. »

**Valentin Daniel**, juriste

et **Maxime André**, chargé de gestion des risques



**Pilier “Gouvernance et concertation”**

## L'UMR acte sa position sur les investissements dans la Défense

Comme chaque année, durant le Conseil d'administration (CA), un temps a été consacré à un débat de fond autour d'une question susceptible d'impacter la politique RSE et/ou ESG de l'UMR. En 2023, le sujet choisi était la Défense et l'armement. Les administrateurs ont approuvé de ne pas exclure les investissements d'UMR dans l'armement conventionnel, jugé nécessaire pour maintenir la paix en Europe. De plus, ils ont décidé d'apporter des précisions à la charte ESG concernant les armes non conventionnelles, prosrites, en y incluant des catégories comme l'uranium appauvri et l'armement nucléaire produit par des entreprises basées dans des pays qui n'ont pas ratifié le Traité de non-prolifération des armes nucléaires.

Pilier “Droits humains et lutte contre les discriminations”

## Pour un management inclusif du handicap

L'UMR propose aux managers un module en e-learning autour du sujet du handicap. Il les guide sur les questions à poser lors de l'entretien d'embauche puis sur les étapes d'une intégration réussie. Avec un credo : **le handicap n'est pas incompatible avec la performance**. Au contraire, une personne en situation de handicap fait parfois preuve d'une grande résilience et d'une réelle capacité d'adaptation ou dépassement, ayant dû surmonter de nombreuses épreuves. Son intégration dans une équipe apporte un autre regard et consolide la motivation du collectif.



Pilier “Environnement”

## Mesurer puis limiter notre empreinte carbone

« Même si l'UMR n'est pas tenue légalement de réaliser un bilan carbone, elle en a mené un premier l'an dernier pour l'exercice 2022, dans le cadre d'une démarche volontaire, en phase avec son statut de société à mission.

Son principal enseignement ?

**La quasi-totalité de notre empreinte carbone se concentre sur notre portefeuille de placements (plus de 10 Md€).**

Nous réfléchissons actuellement à investir dans des actifs émettant le moins de carbone possible. Nous avons en parallèle engagé des travaux pour réduire les consommations énergétiques de notre siège social. Enfin, nous recrutons un manager de la mission qui réalisera des bilans carbonés annuels et veillera au bon déploiement des plans d'actions correctrices. »

**David Mallard**

Responsable actifs réels

# Société à mission : notre fil conducteur pour nos stratégies RSE et ESG

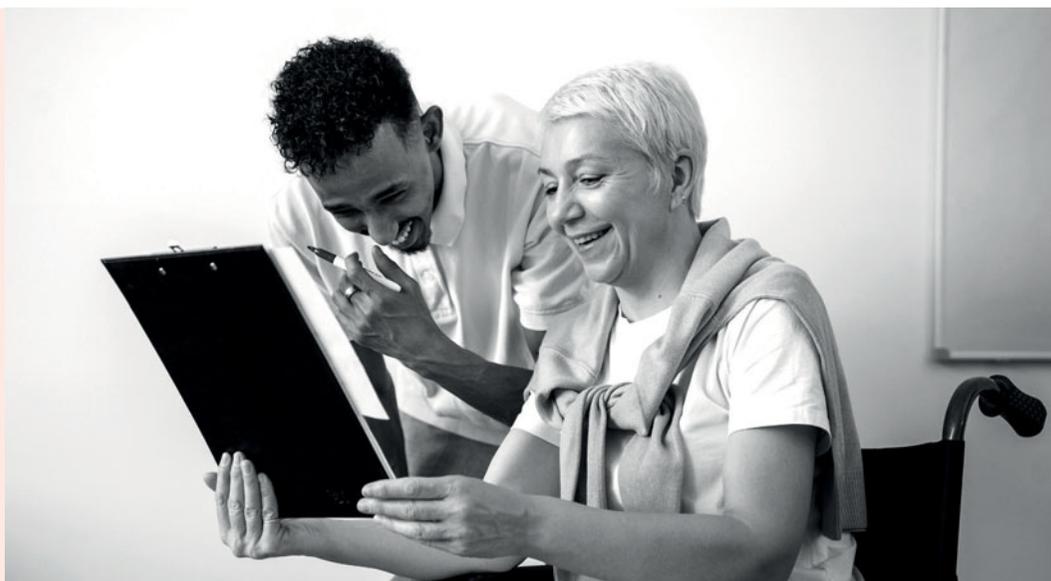
Les politiques RSE et d'investissement responsable de l'UMR sont désormais guidées par son statut de société à mission. Telle une boussole, grâce à ses objectifs statutaires et à son plan d'actions, il influe sur la définition de ses objectifs et de ses initiatives.

## CHIFFRE CLÉ



En 2023, sur 64,5 % d'encours dont l'UMR suit l'intensité carbone depuis 2015, l'entreprise a déjà divisé

**par plus  
de deux**  
son empreinte.



L'UMR persiste et signe dans l'application d'**une démarche environnementale et sociale ambitieuse**, ainsi que dans la poursuite de son plan stratégique ESG 2025, la cohérence entre ces deux stratégies reposant sur son statut de société à mission. Aussi l'UMR continue à privilégier les investissements à impact afin de contribuer toujours plus à la transition énergétique via l'appui à la croissance de l'énergie renouvelable et le choix d'obligations vertes.

En outre, en vue de promouvoir une économie plus juste par le biais de l'investissement social et solidaire, l'UMR a rejoint l'initiative FAIR. Au sein de groupes d'échange, ses équipes partageront les bonnes pratiques et expériences positives.

Avec en ligne de mire, la volonté de rechercher l'**intelligence collective** en tant qu'investisseurs.

En parallèle, en 2023, **les critères d'exclusion de l'UMR ont été revus à la hausse et étoffés**. Ainsi, les entreprises produisant des hydrocarbures conventionnels ne bénéficieront plus de financements obligataires à moins qu'elles ne s'engagent dans des initiatives de transition énergétique à travers des obligations vertes. En termes d'exclusions normatives afférentes aux émetteurs souverains, l'UMR s'aligne sur le recensement mené par le GAFI (Groupe d'action financière), un organisme mondial de surveillance du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme. Il liste les pays dits "violents" ou ne respectant pas les principes du Pacte des Nations unies.



**+ 91 %**

d'investissements  
sur des supports de type  
obligations vertes  
(Green bonds)

**+ 116 %**

d'investissements  
sur des supports de type  
obligation sociale  
(Social bonds)



En France, nous avons la chance de disposer de plus de 2 000 milliards d'euros d'encours au niveau des mutuelles et des assurances. Mobilisons-les vers une transition juste, d'autant plus importante si on recherche plus d'équité en plus de la neutralité carbone. À nous d'embarquer tout le monde dans cette dynamique et de ne laisser personne sur le bord du chemin.

**Philippe Rey**

Directeur financier et pilote de la politique de RSE

## Notre charte d'investisseur responsable évolue

En 2023, l'UMR a entrepris des efforts significatifs pour mieux aligner son statut de société à mission avec sa nouvelle charte d'investisseur. Si les valeurs mutualistes restent au cœur de ses principes, **le changement concerne en premier lieu le durcissement de certains critères encadrant ses investissements.**

Sont ainsi exclus outre les hydrocarbures non conventionnels et les biocides, l'huile de palme, le charbon thermique et les armes non conventionnelles. Les entreprises les plus vertueuses sont soutenues en priorité tandis que les autres ont droit à un appui pour contribuer à leur transformation.

Une partie des nouveaux engagements de l'UMR est dédiée à la transition énergétique et aux énergies renouvelables, à la protection de la biodiversité terrestre et marine mais aussi à l'investissement à impact. Sur demande de son comité de mission, l'UMR est chargée de définir des indicateurs précis, afin d'évaluer précisément l'impact de ses investissements sur les territoires et notamment sur l'emploi local. Fin 2023, l'UMR s'est engagée à hauteur de 10 millions d'euros sur cette thématique.



## Anticiper la réglementation

Suite aux résultats des audits effectués en 2022 sur ses actifs immobiliers, l'UMR a lancé des appels d'offres, en particulier pour renforcer l'isolation de son siège social, réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> et installer des panneaux solaires sur le toit. Le bureau d'études mandaté y travaille actuellement afin de lancer les travaux fin 2024 ou début 2025. Pour son immobilier de placement, l'UMR a organisé un programme de rénovation sur les trois prochaines années, en consultant les occupants pour minimiser les nuisances. Avec un objectif : **prendre de l'avance par rapport à la législation imposant une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de 40 % d'ici à 2030.**

## Les raisons du succès

Pour la troisième année consécutive, les PER de l'UMR ont été distingués par le magazine Challenges. Ils se sont vus attribuer le label "Meilleur PER".

Des récompenses qui ne doivent rien au hasard mais relèvent plutôt de **la pertinence des produits d'investissements proposés**. Ils regroupent en effet, de nombreux fonds labellisés ISR (Investissement Socialement Responsable) ou sont classés dans la réglementation SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation). S'y ajoutent **la qualité d'un service personnalisé**, un parcours d'adhésion facilité et des options riches et diversifiées. Autre atout différenciateur, la capacité de former ses distributeurs qui, de leur côté, partagent leur expérience et les retours du terrain. Cette capacité de proximité alliée à son **expertise retraite de plus de 20 ans** irriguent les choix et les décisions de l'UMR et expliquent la réussite de ses offres.



## Cap sur l'innovation

L'ensemble des évolutions stratégiques de l'UMR ont pour but de consolider son engagement en faveur de **l'investissement responsable**, répondre aux exigences croissantes de ses clients en matière de transparence et de digitalisation tout en maintenant son engagement pour un service personnalisé et de qualité. Et ces grandes orientations se traduisent par des actions concrètes.

Ainsi, en 2023, un nouveau PER 100 % ISR et 100 % digital a été mis au point avec **Placement-Direct** (lire p. 17 l'interview de Gilles Belloir). Il s'agissait de proposer une expérience transparente et numérique, en phase avec les demandes des clients tout en maintenant un engagement de proximité avec eux. Dans le même esprit, un outil de simulation de versements a été intégré sur le site internet de l'UMR. Grâce à une expérience utilisateurs intuitive et informative, il favorise une meilleure compréhension des options d'investissements et aide les clients à prendre des décisions éclairées concernant leur retraite.

Enfin, l'UMR confirme son positionnement de pionnier en lançant **Coremimmo nouvelle génération**, le premier fonds en viager incluant une rénovation énergétique de l'habitat, avec une prise en charge de la gestion des travaux d'amélioration du confort thermique.

# Les RH, levier essentiel de notre évolution

La transformation culturelle initiée en 2022 se poursuit avec des conséquences concrètes sur la politique des ressources humaines. Et ce, d'autant que l'année 2023 a été marquée par une forte croissance et deux changements profonds : l'évolution de l'UMR en société anonyme à mission, préalable à son intégration au Groupe VYV. Les équipes RH se sont mobilisées pour accompagner les collaborateurs dans ces processus d'adaptation majeurs. Une démarche qui s'est soldée par plusieurs nouveautés en termes d'organisation, de recrutement et de formations.

## Une marque employeur renforcée

Désormais, dans ses campagnes de recrutement, l'UMR fait valoir sa spécificité d'entreprise à taille humaine adossée à un grand groupe mutualiste (VYV) qui a l'ambition de rendre la santé accessible à tous. Même si les collaborateurs de l'UMR se sont toujours retrouvés autour de valeurs et d'un esprit mutualiste, ils ont désormais accès à **plus de perspectives de mobilité interne**. Un atout pour de futurs candidats, également séduits par le statut d'entreprise à mission et l'engagement RSE de l'UMR, qui guident et impactent ses actions.

Les équipes RH font également valoir **la grande attention portée à l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle**, formalisé par une série d'avantages : six semaines de congés payés auxquelles s'ajoutent trois jours employeurs ; deux jours par semaine de télétravail et dix jours flottants ; des tickets-restaurants dont 60 % sont financés ; un forfait mobilité durable ; une prise en charge à 95 % de la prévoyance et de la complémentaire santé ; un accord d'intéressement et un accord de participation ; un plan d'épargne entreprise avec un abondement employeur de 2 500 € ; et un CSE offrant de nombreux services (chèques cadeaux, chèques culture, sorties en équipe, etc.).



## Un projet d'ancrage et d'identité de l'entreprise

« Depuis que nous sommes devenus société à mission, je recrute différemment. C'est un projet d'ancrage et d'identité de l'entreprise. Cela donne du sens à l'ensemble de nos actions. Au-delà de nous rejoindre pour tel ou tel poste, les futures recrues doivent comprendre que nous travaillons tous dans la même direction, au bénéfice de la mission. »

**Ingrid Belleil**

Directrice des ressources humaines

## Un mode de fonctionnement repensé

Face à un besoin conséquent de renforts, l'UMR a décidé de recruter pour 2024, 27 postes dans toutes les directions de l'entreprise, ce qui équivaut à **une hausse de 20 % de ses effectifs**. Une grande première qui s'est doublée d'une réflexion menée en fin d'année 2023 sur l'organisation la plus pertinente pour accompagner la croissance et la transformation en cours.

Ainsi, outre la mise au point d'**un nouvel organigramme**, plusieurs missions autrefois confiées à des prestataires externes ont été internalisées, telles qu'une partie des études actuarielles, la gestion de l'édition, et d'autres ont été créés comme celui de manager de la mission ou encore une fonction qualité et contrôle. Si des compétences techniques sont attendues en fonction du poste, les équipes RH sont également très attentives aux *soft skills* (compétences comportementales) et au respect de **valeurs de sincérité, responsabilité et engagement**.



## La formation, un outil indispensable

Faire monter en compétences ses salariés relève, pour l'UMR, d'un impératif. D'ailleurs, **2,6 % de sa masse salariale est dédiée aux formations**. Un large panel est proposé, de la formation secouriste du travail à la maîtrise d'Excel en passant par des formations diplômantes. Des sessions en e-learning sont également accessibles à tout moment.

En 2023, plus de 80 personnes ont ainsi renforcé leurs compétences concernant toutes les subtilités de la fiscalité du PER, un élément très important du métier de l'UMR. Les collaborateurs et les managers ont également eu droit à **deux modules de sensibilisation sur le handicap**. Sachant que bien souvent, il est invisible, l'objectif était de sensibiliser les salariés à toutes les étapes, du recrutement à l'accompagnement d'une personne en situation de handicap.

En outre, en lien avec le Groupe VYV, l'UMR a participé à la Semaine Européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) en novembre 2023.

## Un soutien aux managers

L'accompagnement des managers reste un axe de travail majeur et s'illustre d'ores et déjà par un périmètre étoffé de responsabilités et d'engagements. Aussi, les RH les épaulent avec **des formations sur le feedback, la communication non violente et les aspects juridiques du management** (recruter sans discriminer, les sanctions, etc.), mais aussi **la tenue des entretiens et le suivi des collaborateurs**.



## CHIFFRES CLÉS



**114**

collaborateurs

**5**

alternants

**23**

recrutements en CDI  
et

**4**

en CDD

**5**

collaborateurs  
en situation de handicap



Index égalité femmes -hommes :

**98/100**



**2 724**

heures de formation

**112**

collaborateurs ont suivi  
au moins une formation

## Une influence sociale positive

Chaque année, l'UMR dédie un quota de jours aux collaborateurs afin qu'ils puissent réaliser des **actions de bénévolat ou du mécénat de compétences**. En 2023, le nombre de jours s'élevait à 40 pour l'ensemble de l'entreprise, en 2024 il sera de 56. Pour l'entreprise, cet engagement est emblématique de sa volonté d'améliorer son ancrage territorial et son impact social. À cet égard, l'UMR souhaite mieux faire connaître son rôle et ses missions auprès des écoles de la région nantaise, afin de faire naître de futures vocations.



## Une journée sous le signe du climat

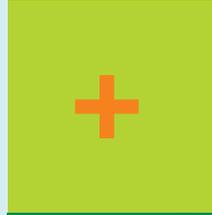
Le 3 octobre, l'ensemble des salariés de l'UMR se retrouvaient pour la journée annuelle **"Happy at work"**. Elle était consacrée à la thématique du climat et s'est déroulée dans une ferme urbaine, l'Agronaute à Nantes.

Après une matinée consacrée à la réalisation de la fresque du climat, qui a généré une véritable prise de conscience, les participants ont partagé un repas végétarien et visité la ferme et sa pépinière participative et écologique.

## Le baromètre social, un indicateur de la météo interne



En 2023, 92,9 % salariés ont répondu au questionnaire du baromètre social. En deux ans, la satisfaction sur les 4 critères les plus importants (avantages sociaux et équilibre vie pro/vie perso, qualité des relations avec mes collègues, intérêt des missions, niveau de rémunération), ont globalement augmenté. Autre point positif, une nette amélioration concerne les relations avec les managers. Il reste cependant des marges de progrès sur les relations interservices et sur la charge de travail considérée comme lourde. Ce sont **les résultats de ce baromètre qui ont justifié la réorganisation des services**, outre l'arrivée des 27 renforts prévus cette année.



# Rapport Financier

# FOCUS PRODUITS

## COREM et contrats en marques blanches

Le contrat COREM est un plan d'épargne retraite (PER) individuel en point.  
Ce contrat est aussi distribué sous marque blanche "VYV Retraite en point" par le Groupe VYV depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019.



**322 567** adhérents dont

- **160 807** cotisants

- **162 662** allocataires

**103,9** M€

de cotisations

**352,3** M€

de prestations servies  
(dont transferts 19,4 M€)

**5,5** M€

de versements liés au rachat anticipé

**7 606,3** M€

de Provision Technique Spéciale

L'âge moyen des adhérents Corem est de

**67** ans

→ **57 ans** pour les cotisants,

→ **72 ans** pour les allocataires.

### Répartition de la cotisation annuelle moyenne par tranche d'âge

	< 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	> 60 ans
2022*	198 €	402 €	604 €	808 €	1 079 €
2023	188 €	383 €	587 €	782 €	1 027 €

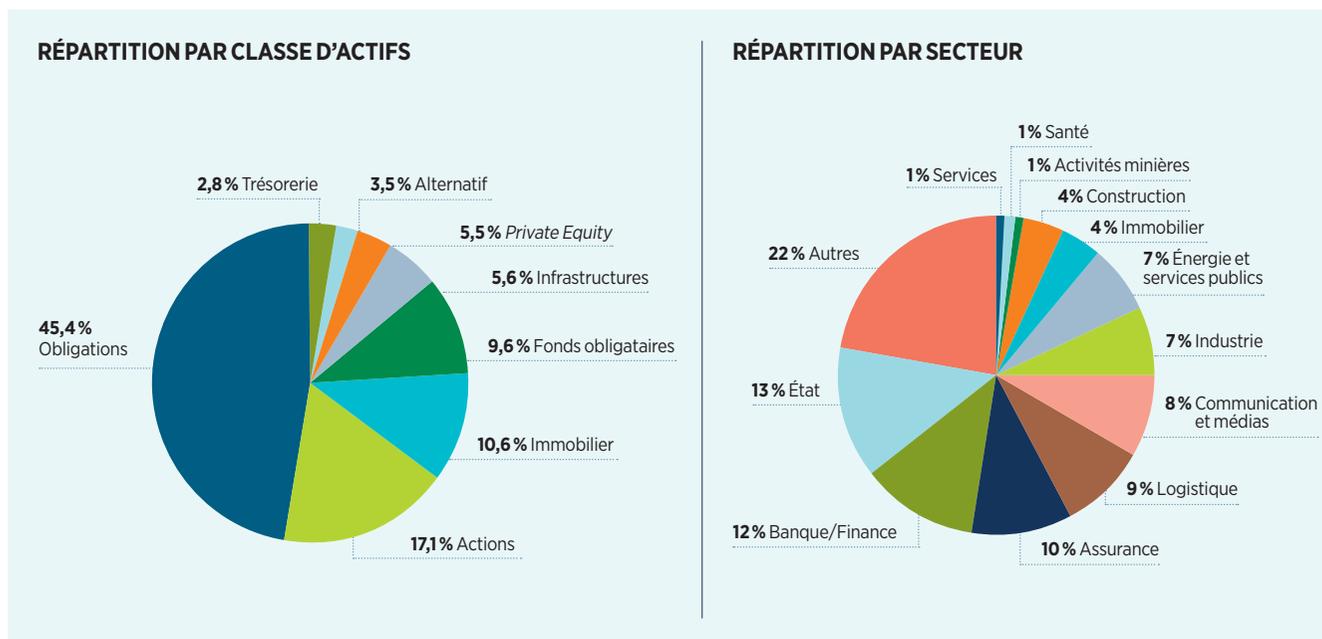
- La cotisation annuelle moyenne reste stable : 788 € en 2022 et 750 € en 2023 (hors versements exceptionnels).
- Ces chiffres confirment que l'épargne dédiée à la retraite suit l'évolution des revenus des adhérents.
- La rente annuelle brute moyenne versée aux allocataires dans le cadre du régime Corem s'élève à 1 317 € en 2023.

\* Les éléments 2022 ont été indiqués à des fins de comparaison avec les éléments 2023 de l'UMR.

## Portefeuille des placements financiers COREM

La valeur nette comptable s'élève à 7 540 M€<sup>(1)</sup> et la valeur de marché à 8 810 M€, soit une plus-value latente de 1 270 M€.

La répartition du portefeuille obligataire par secteur est la suivante :



Le taux de rendement comptable du Corem est de **5,01%** en 2023.

## Analyse de la situation 2023

La situation financière d'un régime de retraite par points comme le Corem s'apprécie selon un indicateur appelé **"taux de couverture"**. Ce taux de couverture est le ratio entre :

- La Provision Technique Spéciale (PTS), augmentée des plus-values et des moins-values latentes nettes ;
- et la Provision Mathématique Théorique (PMT), calculée selon une approche économique en actualisant les flux probables de rente selon une courbe des taux (courbe EIOPA) et en utilisant les tables TG05

Au 31 décembre 2023, ce ratio s'élève à 144,1 %.

L'évolution du ratio sur les trois dernières années se présente comme suit :

2021	2022	2023
119 %	151,1 %	144,1 %

La baisse constatée en 2023 résulte de la hausse de la valeur de service du point de 6 % combinée à une baisse des taux d'intérêts.

<sup>(1)</sup> L'écart entre la valeur nette comptable et les provisions techniques s'explique principalement par la non prise en compte des coupons courus et du remboursement des majorations anciens combattants attendu.

# COREM Sérénité

La garantie complémentaire Corem Sérénité a pour objet de garantir le paiement d'un capital supplémentaire en cas de décès de l'adhérent survenant en période de cotisation.

L'adhésion à la garantie est ouverte aux adhérents des régimes R1 et/ou Corem qui ne bénéficient pas encore de leurs droits à rente.

**11 341** adhérents

**880 721,1** €  
de cotisations brutes encaissées

**238 023,6** €  
de prestations brutes encaissées

## Produits de branche 20 et branche 22 (actif général de l'UMR)

L'UMR gère trois régimes qui relèvent de la branche 20 et quatre régimes qui relèvent des branches 20 et 22. Les portefeuilles de ces régimes sont logés au sein de l'actif général de l'UMR.

### Régime R1

**101 500** adhérents dont

- 8 126 cotisants
- 93 416 allocataires

**86,3** M€ rentes servies

Provision Mathématique

**1 065,6** M€  
d'engagements

Le régime R1 étant fermé aux nouvelles adhésions, il comprend au 31 décembre 2023 :

- **92 % d'allocataires** ;
- **8 % d'adhérents** en attente de la liquidation de leurs droits.

L'âge moyen des adhérents R1 est ainsi de **82 ans** en 2023.

La **rente annuelle brute moyenne** versée aux allocataires dans le cadre du régime R1 s'élève à **792 €** en 2023.

La provision mathématique au 31 décembre 2023 tient compte du provisionnement des majorations légales.

### Régime R3

**1 159** adhérents dont

- 152 cotisants
- 1 007 allocataires

**2,1** M€ rentes servies

Provision Mathématique

**37,3** M€  
d'engagements

Fermé aux nouvelles adhésions depuis le 3 décembre 2004, le régime R3 est constitué :

- des droits à rente acquis dans le cadre de contrats collectifs souscrits auprès de l'UMR à l'attention des fonctionnaires détachés ou mis à disposition (MAD) et des Responsables de l'Économie Sociale (RES) ;
- des droits à rente dont bénéficient les adhérents qui, entre 1973 et 1986, ont opté pour le versement d'une allocation vieillesse annuelle en lieu et place du contrat Prestation Invalidité Décès (PID) de la MGEN.

Il comprend au 31 décembre 2023 :

- **87 % d'allocataires** ;
- **13 % d'adhérents** en attente de la liquidation de leurs droits.

# COREM CO



Corem Co est un régime de retraite supplémentaire à cotisations définies dit “article 83”, souscrit par une entreprise au profit de ses salariés dans le cadre d’un contrat collectif obligatoire.

**1 508** adhérents dont

- 1 440 cotisants  
- 71 allocataires

**0,1** M€ rentes servies

Provision Mathématique

**5,5** M€  
d’engagements



# PERIVIE et contrats en marques blanches (branches 20/22)

Le contrat PERIVIE est un plan d'épargne retraite (PER) individuel multisupports. Le contrat collectif signé entre l'UMR et l'ADERM (Association souscriptrice) a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Ce contrat est aussi distribué sous marque blanche "PER Individuel" par le Groupe VYV depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020.

**2 650** adhérents cotisants

**9,8 M€**  
de cotisations brutes

Provision Mathématique  
Fonds Euros : **17,9 M€**  
Unités de compte : **8,9 M€**

L'âge moyen des adhérents  
PERIVIE est de

**52 ans**



Nous notons la poursuite du développement du plan PERIVIE avec près de **800 nouvelles adhésions** et **une hausse de 6 % du chiffre d'affaires**.

## Répartition de la cotisation annuelle moyenne par tranche d'âge

	< 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	> 60 ans
2022*	821 €	1280 €	1621 €	1846 €	1663 €
2023	889 €	1181 €	1617 €	1777 €	1932 €

- La cotisation annuelle moyenne en versements programmés est stable à hauteur de 1 581 € en 2023.

\* Les éléments 2022 ont été indiqués à des fins de comparaison avec les éléments 2023 de l'UMR.

# ORIGINEO By Crystal

Le contrat ORIGINEO By Crystal est un plan d'épargne retraite individuel multisupports.

Le contrat collectif signé entre l'UMR et l'ADERM (Association souscriptrice) a pris effet le 2 novembre 2021.

**384** adhérents cotisants

**10,3** M€  
de cotisations brutes

Provision Mathématique  
Fonds Euros : **8,1** M€  
Unités de compte : **12,2** M€

L'âge moyen des adhérents  
ORIGINEO By Crystal est de **55** ans



## Répartition de la cotisation annuelle moyenne par tranche d'âge pour les versements programmés

	< 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	> 60 ans
2022	5 630 €	1 637 €	1 209 €	1 914 €	6 860 €
2023	11 850 €	6 208 €	3 503 €	3 777 €	5 311 €

## PER Meeschaert

Le contrat PER Meeschaert est un plan d'épargne retraite individuel multisupports.

Le contrat collectif signé entre l'UMR et l'ADERM (Association souscriptrice) a pris effet le 5 septembre 2022.

**111** adhérents cotisants

**2,8** M€  
de cotisations brutes

Provision Mathématique

Fonds Euros : **1,8** M€  
Unités de compte : **1,7** M€

L'âge moyen des adhérents  
PER Meeschaert est de

**56** ans



## PER Placement-Direct Retraite ISR

Le contrat PER Placement-Direct Retraite ISR est un plan d'épargne retraite individuel multisupports. Le contrat collectif signé entre l'UMR et l'ADERM (association souscriptrice) a pris effet le 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Pour les quatre PER multisupports nous pouvons noter **un âge moyen élevé** (plus de 50 ans).

Aucune liquidation en rente n'a eu lieu sur ces quatre plans et seules **10 liquidations en capital** ont été demandées pour un montant de **600 K€**.

**209** adhérents cotisants

**1,9** M€  
de cotisations brutes

Provision Mathématique

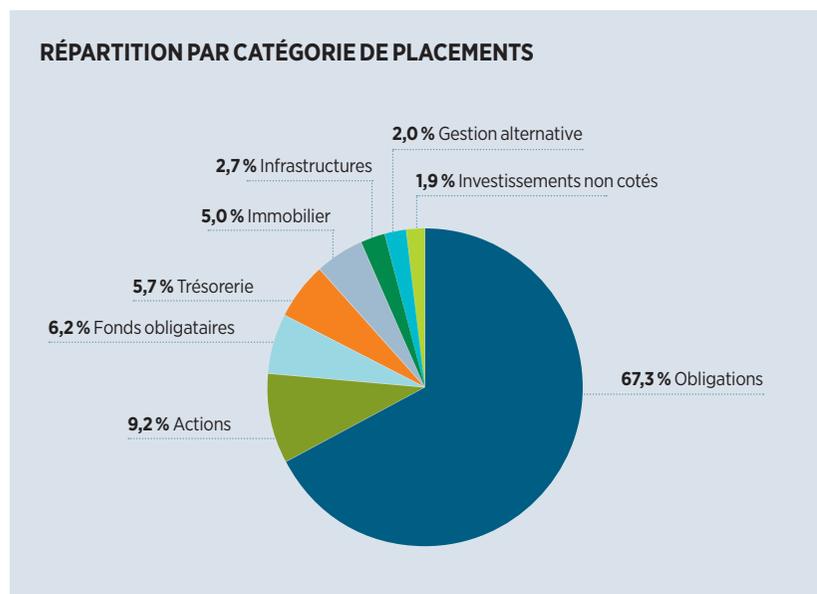
Fonds Euros : **1,6** M€  
Unités de compte : **0,3** M€

L'âge moyen des adhérents  
PER Placement-Direct  
Retraite ISR est de

**51** ans

## Portefeuille des placements de l'Actif Général

La valeur nette comptable s'élève à 1 708 M€ et la valeur de marché à 1 813 M€, soit une plus-value latente de 105 M€.



## Provisionnement des régimes de rente viagère de branche 20 (R1, R3 et Corem Co)

Ces régimes de retraite relèvent de la branche 20. Leur objet est de verser des rentes viagères dont le montant est garanti.

Les engagements de ces régimes sont intégralement couverts par des actifs financiers. Les provisions mathématiques sont calculées avec les taux techniques suivants :

**0 %**  
pour le R1

**0 %**  
pour le R3

**0,26 %**  
pour le Corem Co

Les modalités d'attribution des résultats techniques et financiers de ces régimes sont précisées dans le règlement.

## Provisionnement des PER multisupports de branches 20/22

À ce jour l'ensemble des adhérents est cotisant. Le montant des provisions correspond donc à l'épargne des adhérents investie respectivement dans le fonds euros et en unités de compte net de frais.



Le taux  
de rendement  
des actifs de l'AG  
est de **3,13 %**  
en 2023.

## Évolution de la Provision pour Participation aux Excédents (PPE)

Le tableau ci-dessous montre l'évolution de la PPE entre 2022 et 2023.

En M€	PPE R1	PPE hors R1	Total
<b>PPE au 01/01/2022</b>	<b>107,1</b>	<b>5,5</b>	<b>112,6</b>
Dotations 2023	37,4	5,2	42,6
Reprise de PPE pour revalorisation des différents régimes	-50,7	-1,7	-52,4
<b>PPE au 31/12/2023</b>	<b>93,8</b>	<b>9,0</b>	<b>102,8</b>

Au total, la PPE s'élève à **102,8 M€** au 31/12/2023. Ce montant devra être servi aux adhérents, sous forme de revalorisation, dans un délai de quinze ans conformément à la réglementation.

La "PPE R1" ne peut bénéficier qu'aux adhérents R1 alors que la "PPE hors R1" peut être servie à tous les régimes de branches 20 et 22 (y compris le fonds euros de Perivio, Origineo By Crystal, PER Meeschaert et Placement-Direct Retraite ISR).

# Bilan 2023

## Bilan simplifié (en M€)

ACTIF	2023	2022
Actifs incorporels	0,7	1,3
Placements	9 194,5	9 055,0
Placements en UC	22,9	10,7
Créances	8,3	16,9
Autres actifs	64,0	106,9
Comptes de régularisation Actif (liés aux placements)	132,3	146,6
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>9 422,7</b>	<b>9 337,4</b>

PASSIF	2023	2022
Capitaux propres	313,4	296,3
Autres fonds propres	155,0	155,0
Provisions techniques assurance Vie	8 746,4	8 677,4
Provisions techniques assurance Vie UC	23,1	10,8
Provisions techniques aux excédents	102,8	112,6
Provision pour risques et charges	0,5	0,6
Dettes	19,6	23,2
Compte de régularisation Passif	61,9	61,4
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>9 422,7</b>	<b>9 337,4</b>



## Placements

Les placements hors UC représentatifs des régimes et de l'actif général s'élèvent à 9 194,5 M€ fin 2023.

L'analyse ligne à ligne de l'ensemble des portefeuilles (risques d'émetteur, dépréciation éventuelle de fonds, analyse des valeurs économiques futures des actifs immobiliers...) a conduit à l'ajustement des provisions pour dépréciations comptabilisées antérieurement, ainsi qu'à la comptabilisation de nouvelles provisions ou à la reprise de provisions, en 2023 :

En M€	Corem	AG
Dotations (charge)	63,0	7,8
Reprises (produits)	-53,6	-9,6
<b>Variation nette 2023</b>	<b>+9,4</b>	<b>-1,8</b>

Afin de déterminer la valorisation des immeubles de placement au 31/12/2023, l'UMR s'est appuyée sur l'actualisation des expertises réalisées par un expert agréé par l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution), à savoir la société BPCE EXPERTISES IMMOBILIERES.

Le résultat de ces expertises a conduit à la comptabilisation d'une provision pour dépréciation sur deux biens immobiliers pour un montant total de 3,3 M€ (régime R2).

## Autres actifs

Ils sont composés à hauteur de 63,6 M€ du solde des comptes bancaires et de 0,5 M€ d'immobilisations d'exploitation (matériel et mobilier de bureau).

## Comptes de régularisation

Les intérêts et loyers acquis non échus sont inscrits à hauteur de 103,4 M€ et représentent la majorité du montant du poste.

## Créances

Les créances s'élèvent à 8,3 M€ fin 2023.

Ce montant est notamment composé des débiteurs, dont les principaux postes sont les suivants :

- + État : créance correspondant à la demande de remboursement des majorations légales et État anciens combattants versées pour leur compte en 2023.
- + Notaires : créance relative aux comptes séquestre suite à la vente de l'actif Spazio (fin de la libération des fonds prévue en janvier 2024).
- + Indemnités diverses - assurances, Caisse des dépôts - et refacturations ou remboursements en attente de régularisation.





## Fonds propres

L'évolution des fonds propres s'analyse comme suit (en M€) :

Fonds propres au 31/12/2023	451,3
- Dotation à la réserve de capitalisation	-1,4
+ Résultat de l'exercice 2023	18,4
<b>Capitaux propres au 31/12/2023</b>	<b>468,4</b>

Information sur l'affectation du résultat N-1 :

Dotation à la réserve légale	0,9
Report à nouveau	17,5
<b>Résultat 2023</b>	<b>18,4</b>

## Provisions techniques

Elles ont été calculées au 31/12/2023, conformément aux règles stipulées pour chaque régime.

L'évolution est la suivante (en M€) :

	2023	2022
R1	1 065,6	1 104,4
COREM	7 606,3	7 510,9
Solidarité	2,2	2,3
R3	37,3	38,4
PPE Générale	9,0	5,5
PPE R1	93,8	107,1
Corem Co	5,5	5,6
PER multisupports €	29,5	15,9
PER multisupports UC	23,1	10,8
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>8 872,3</b>	<b>8 800,8</b>

## Régime R1

La provision mathématique du régime R1 s'établit à 1 065,6 M€.

Elle est calculée avec un taux technique à 0 %. Les versements de prestations se sont élevés à 86,3 M€ en 2023 dont 0,1 M€ de transferts sortants et rachats.

Cette provision tient compte d'une revalorisation des rentes de 5 %, correspondant à un montant de 50,7 M€ prélevés, conformément aux décisions du CA du 7 novembre 2023, sur la PPE spécifique du régime R1.

Une dotation à la provision pour participation aux bénéfices a été comptabilisée dans le R1 à hauteur de 37,4 M€.

## Régime Corem

La PTS du régime Corem évolue par la prise en compte notamment de :

- 357,8 M€ de prestations versées :
  - 332,9 M€ de charges de rentes
  - 5,5 M€ de rachats
  - 19,4 M€ de transferts sortants
- 103,9 M€ de cotisations encaissées
- 379,5 M€ de produits financiers nets de charges générés par les placements du régime Le rendement comptable des actifs atteint 5,01 % en 2023.

## Branches 20 et 22

La PM du Corem Co s'élève à 5,5 M€ et a été calculée en utilisant un taux technique de 0,26 %.

Celle du régime R3 s'élève à 37,3 M€ et a été calculée avec un taux technique à 0 %. Les deux provisions ont été calculées en tenant compte de la revalorisation au 01/01/2024 de 2,5 %.

Les PM des PER multisupports s'élèvent à 52,5 M€. Le fonds en euros des PER multisupports a été revalorisé de 3,9 % brut au 01/01/2024.

Cette revalorisation est prise en compte dans les PM comptabilisées au 31/12/2023 (impact global de 1,7 M€).

Une dotation exceptionnelle des fonds propres a été réalisée à la PPE générale pour un montant de 5,2 M€, ceci afin de permettre la revalorisation des rentes R1, R3, Corem Co et du fonds € des PER multisupports au 01/01/2024.



## Autres provisions techniques

L'évaluation des autres provisions techniques susceptibles d'être n'a abouti à aucune comptabilisation nécessaire au 31/12/2023. Aucune provision pour risque d'exigibilité, globale de gestion ou pour aléas financier n'a été enregistrée dans les comptes au 31/12/2023.

## Autres dettes

En autres dettes figurent notamment les comptes fournisseurs suivants :

- Rétrocessions ;
- URSSAF ;
- GAIA.

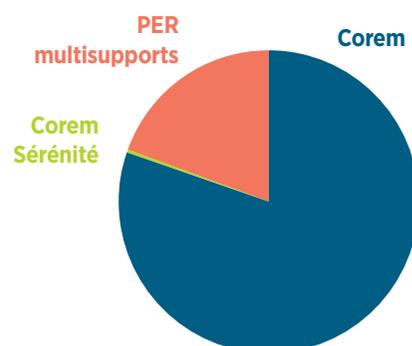
# Compte de résultat 2023

## Compte de résultat simplifié

RN (en M€)	2023	2022
Cotisations	129,2	128,5
Produits financiers nets	432,7	353,6
Ajustements ACAV	1,1	-0,5
Autres produits techniques	0,0	0,1
Charges de prestations	-454,5	-439,6
Variation Provisions techniques	-71,5	-5,3
Frais d'acquisition et d'administration	-13,4	-12,8
Autres charges techniques	-4,1	-3,6
Produits des placements transférés au compte non technique	-19,6	-15,4
<b>Résultat technique</b>	<b>0</b>	<b>4,9</b>
Transfert au compte non technique	19,6	15,4
Autres produits non techniques nets	-1,1	ns
Résultat exceptionnel	0,1	0,5
Impôt sur le résultat	-0,1	-2,6
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>18,4</b>	<b>18,3</b>

## Cotisations

Le montant des cotisations 2023 se décompose de la manière suivante :



- **Corem : 103,9 M€**  
(-5,3 M€ par rapport à 2022)
- **Corem Sérénité : 0,6 M€**  
(+0,3 M€ par rapport à 2022)
- **PER multisupports : 24,8 M€**  
(+6,1 M€ par rapport à 2022)



## Résultat financier

Le résultat financier hors ACAV atteint 432,7 M€ fin 2023. La bonne tenue des positions de l'UMR et des reprises de provision comptabilisée sur des titres provisionnés, sur Corem en particulier, ont permis de réaliser un rendement global des actifs élevé :

Actif Général

**3,13 %**

contre 3,49 % en 2022

Corem

**5,01 %**

contre 3,88 % en 2022

## Prestations

Le volume des prestations et frais afférents évolue notamment avec la prise en compte de :

- 422 M€ de rentes et capitaux versées
- 5,9 M€ de rachats
- 19,8 M€ de transferts sortants

## Provisions techniques

La variation des provisions techniques est de 71,5 M€ conformément au tableau présenté en amont.

## Frais de gestion

Le montant total des frais de gestion réels de l'UMR au titre de 2023 est de 27,2 M€. Le budget autorisé par le Conseil d'Administration était de 31,5 M€.

Dans le cadre de nos engagements, et comme indiqué lors de la validation du budget, des économies ont pu être réalisées tout au long de l'année. Les écarts se concentrent sur la masse salariale (1,4 M€), les services rendus par des tiers (1,1 M€), les commissions (0,6 M€), les honoraires/frais de formation (0,5 M€) et la communication (0,4 M€).

## Résultat non technique

Le résultat non technique est déficitaire (-1,1 M€). Il est composé principalement de la dotation nette correspondant à la quote-part non technique de la réserve de capitalisation, et aux cotisations des partenaires.

## Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel positif de 0,1 M€. Il est constitué principalement des fees encaissés à la suite de la conversion des obligations ORPEA en actions et de l'appel de cotisation pour la création de VYV Solidaires.

## Impôts sur le résultat et participation des salariés

Le montant de charge de 0,1 M€ présent dans les comptes au 31/12/2023 correspond à une régularisation de 2022.

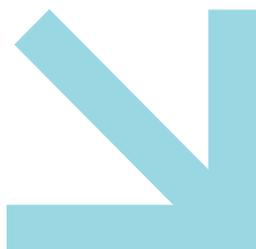


## Analyse du résultat en M€

Le résultat de l'UMR s'analyse de la manière suivante :

Excédent de gestion des régimes de branche 26	14,1
Résultat technique de l'Actif Général	-15,3
Résultat non technique total	+19,6
Résultat exceptionnel	+0,1
IS et Participation	-0,1
<b>Résultat net 2023</b>	<b>18,4</b>

# Liste des membres du conseil d'administration



## BLANCHETTE Thomas

54 ans

Fin du mandat : 2028

—

- **Administrateur UMR**
- Président d'Harmonie Mutuelle
- Vice-président de l'UMG Groupe VYV et membre du comité des rémunérations
- Vice-président de VYV Partenariat
- Président et membre du comité stratégique de Mutex SA
- Président de Chorum Conseil SAS
- Président de Chorum Gestion GIE
- Gérant de la SCI Gambetta (Mutuelle Chorum)
- Gérant de la SCI Blanchette

## BONNEL Mylène

47 ans

Fin du mandat : 2028

—

- **Administratrice UMR**
- Administratrice Groupe VYV
- Vice-présidente déléguée MGEN
- Vice-présidente déléguée MGEN Union
- Vice-présidente déléguée MGEN Filia
- Vice-présidente déléguée MGEN cction sanitaire et sociale
- Vice-présidente déléguée MGEN centres de santé
- Vice-présidente déléguée MGEN Vie
- Administratrice FNMF
- Administratrice du réseau éducation et solidarité

## BOUBA Céline

48 ans

Fin du mandat : 2024

—

- **Administratrice UMR**
- Administratrice MGEN
- Administratrice Mutex SA

## BOURDON Frédéric

52 ans

Fin du mandat : 2024

—

- **Administrateur UMR**
- Président de VYV Protection Avenir, représentant de VYV Invest

## CHABRISSOUX François

48 ans

Fin du mandat : 2024

—

- **Administrateur UMR**
- Administrateur MGEN
- Administrateur MGEN Union
- Administrateur Groupe VYV
- Administrateur VYV 3
- Administrateur VYV 3 Pays de la Loire
- Administrateur VYV Invest
- Administrateur KRG Corporate
- Vice-président de l'Association mutualiste pour la protection sociale (AMPPS)
- Administrateur du réseau éducation et solidarité

## COURRIER Anne

60 ans

Fin du mandat : 2026

—

- **Administratrice UMR**
- Membre du directoire de SAFM
- Membre du comité exécutif de EP
- Administratrice de Cegedim Santé
- Administratrice d'Arcade-VYV Nové
- Présidente du conseil d'administration de MFEX France

## DE VALLOIS Alexandrine

51 ans

Fin du mandat : 2024

—

- **Administratrice UMR**
- Administratrice de Kalixia
- Administratrice de MGEN Solutions
- Administratrice de la Holding Relyens SPS
- Administratrice VYV Protection Avenir

## DERIU Sergio

56 ans

Fin du mandat : 2026

—

- **Administrateur UMR**
- Administrateur MGEN
- Administrateur MGEN Union
- Administrateur Esprit Retraite
- Président du comité d'Audit MGEN
- Membre du conseil de surveillance de VYV Protection Avenir

## DORCHIES Stéphane

61 ans

Fin du mandat : 2026

—

- **Administrateur UMR**
- Président du comité d'audit et des comptes de l'UMR
- Administrateur MFP
- Délégué régional MFP Nord-Pas-de-Calais
- Secrétaire général d'Esprit Retraite
- Membre du bureau CRESS Hauts-de-France
- Membre du CESER des Hauts-de-France
- Secrétaire de l'ADERM

## DURAND Christine

61 ans

Fin du mandat : 2028

—

- **Administratrice UMR**
- Vice-présidente Esprit retraite
- Administratrice de l'ADERM
- Secrétaire générale de l'ADERP

---

### **FACHE Angéline**

29 ans

Fin du mandat : 2026

—

- **Administratrice salariée UMR**

---

### **FOUQUES Willy**

36 ans

Fin du mandat : 2026

—

- **Administrateur salarié UMR**

---

### **GATIGNOL Valérie**

52 ans

Fin du mandat : 2028

—

- **Administratrice UMR**
- Administratrice MGEN
- Administratrice MFPASS
- Administratrice MFA et présidente de la commission de suivi de l'EHPAD
- Secrétaire du bureau régional de la MFP Alsace
- Suppléante au conseil de la CPAM 68
- Suppléante au conseil de l'UGECAM Alsace

---

### **HEYRIÈS Fabrice**

54 ans

Fin du mandat : 2024

—

- **Administrateur UMR**
- Administrateur Mutex
- Administrateur et président du GIE MGEN Technologies

---

### **JEAN Jean-François**

68 ans

Fin du mandat : 2026

—

- **Administrateur UMR**
- Président Esprit Retraite
- Administrateur ADERM

---

### **JEANNEAU Éric**

52 ans

Fin du mandat : 2026

—

- **Président du conseil d'administration de l'UMR**
- Administrateur et membre du bureau Groupe VYV
- Administrateur FNMF
- Administrateur MGEN
- Administrateur MGEN Union
- Administrateur Esprit Retraite
- Administrateur Mutex SA
- Administrateur Arts et Vie
- Administrateur ADERM
- Représentant permanent UMR au CA EGAMO
- Représentant UMR au conseil de surveillance de VYV Protection Avenir

---

### **ROUGET-PEYRE Marina**

48 ans

Fin du mandat : 2024

—

- **Administratrice UMR**
- Présidente du comité développement de l'UMR
- Titulaire CPAM 91 (mandat au titre de mutualité française)

---

### **SALABERT Dominique**

55 ans

Fin du mandat : 2024

—

- **Administrateur UMR**
- Vice-président en charge des finances d'Harmonie Mutuelle
- Administrateur de l'Union Harmonie Mutuelle
- Membre du conseil de surveillance de Harmonie Mutuelle foncière et lieux de vie
- Administrateur de l'UMG Groupe VYV
- Administrateur Mutex Union
- Administrateur Mutex SA
- Président SAS Juri 4 Mutex
- Directeur général SAS Juri VS
- Administrateur SAS Baudouin
- Administrateur VYV Invest
- Président GIE Synergie Mutuelles
- Administrateur Chorum Gestion GIE

---

### **SANCHEZ Philippe**

60 ans

Fin du mandat : 2028

—

- **Administrateur UMR**
- Élu au comité départemental MGEN
- Administrateur UT 46
- Administrateur ligue enseignement FOL
- Administrateur CDAFAL du Lot

---

### **SENECHAL Catherine**

68 ans

Fin du mandat : 2028

—

- **Administratrice UMR**
- Vice-présidente MNT
- Administratrice de l'UMG Groupe VYV
- Administratrice VYV Invest
- Administratrice Mutex

